

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2458

30 décembre 2006

### SOMMAIRE

2images, S.à r.l., Harlange . . . . .	117943	Longueville S.A., Luxembourg . . . . .	117975
AGK Dental S.A., Differdange . . . . .	117948	Luxfide, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	117938
Alsea, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	117964	Luxfide, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	117942
An-Erminig Holding, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	117946	LuxRoutage S.A., Luxembourg . . . . .	117947
Art & Pavés, S.à r.l., Bettembourg . . . . .	117947	Luxroutage S.A., Luxembourg . . . . .	117954
Assel Nico Immobilière, S.à r.l., Consdorf . . . . .	117953	Luxroutage S.A., Luxembourg . . . . .	117954
B-Cube, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	117975	Micfin S.A., Luxembourg . . . . .	117959
Bardot Properties, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	117969	Mills Corporation (Finance), S.à r.l., Luxembourg . . . . .	117976
Belval Square S.A., Luxembourg . . . . .	117961	North REOF Leopold, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	117963
Birkin Properties, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	117964	OneBeacon Holdings (Luxembourg), S.à r.l., Luxembourg . . . . .	117948
Bordeaux Participations S.A., Luxembourg . . . . .	117969	OneBeacon Holdings (Luxembourg), S.à r.l., Luxembourg . . . . .	117953
Bordeaux Participations S.A., Luxembourg . . . . .	117969	Outsider S.A., Luxembourg . . . . .	117960
Cairnbulg Investments S.A., Luxembourg . . . . .	117955	P.P.P., S.à r.l., Howald . . . . .	117938
Cairnbulg Securities, S.à r.l., Pétange . . . . .	117955	P.P.P., S.à r.l., Howald . . . . .	117947
Centennial (Luxembourg), S.à r.l., Luxembourg . . . . .	117960	P.P.P., S.à r.l., Howald . . . . .	117947
Contrastor, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	117964	P.P.P., S.à r.l., Howald . . . . .	117948
Corporation Hôtelière du Sud S.A., Luxembourg . . . . .	117946	P.P.P., S.à r.l., Howald . . . . .	117948
EPP Bastille (Lux), S.à r.l., Luxembourg . . . . .	117973	P.P.P., S.à r.l., Howald . . . . .	117948
EPP Bastille Holdings (Lux), S.à r.l., Luxembourg . . . . .	117975	P.P.P., S.à r.l., Howald . . . . .	117948
EPP Bois Chaland (Lux), S.à r.l., Luxembourg . . . . .	117974	Paola S.A., Luxembourg . . . . .	117982
European Estimate S.A., Luxembourg . . . . .	117974	Porter International, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	117969
Fidessa Asset Management S.A., Luxembourg . . . . .	117974	Rhealys S.A., Luxembourg . . . . .	117938
Finance Solutions, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	117954	Rodacucos Property Investments, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	117982
GM Inter Est Maritime S.A., Luxembourg . . . . .	117945	(Le) Romain S.A., Luxembourg . . . . .	117960
HLC, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	117964	Royal St Andrews S.A., Luxembourg . . . . .	117959
Holding Six S.A.H., Bertrange . . . . .	117973	Rusa Properties, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	117955
Household and Bodycare Products Company S.A., Luxembourg . . . . .	117938	Salon d'Esthétique Européen, S.à r.l., Pétange . . . . .	117954
HubertTech, S.à r.l., Moutfort . . . . .	117979	Sargas, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	117968
Ilres S.A., Luxembourg . . . . .	117984	Sorbatim, S.à r.l., Mamer . . . . .	117955
Itech Professionals S.A., Luxembourg . . . . .	117974	Symaco, S.à r.l., Bereldange . . . . .	117961
J.Com, A.s.b.l., Luxembourg . . . . .	117975	Symaco, S.à r.l., Bereldange . . . . .	117963
Keytech, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	117968	Synn-Lux, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	117963
Kreuzgruendchen S.A., Luxembourg . . . . .	117961	Synn-Lux, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	117963
Laco, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	117961	Unigra International S.A., Luxembourg . . . . .	117943
Lance Holding S.A., Luxembourg . . . . .	117945	Wacker Investments, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	117976
Lencor Investment S.A., Luxembourg . . . . .	117942	Wacker Investments, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	117979
Lloyds TSB International Liquidity, Sicav, Luxembourg . . . . .	117960	You Consulting S.A., Bertrange . . . . .	117981

117938

**RHEALYS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1616 Luxembourg, 9, place de la Gare.  
R. C. Luxembourg B 76.057.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 29 novembre 2006, réf. LSO-BW08010, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 novembre 2006.

Signatures.

(129933.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2006.

**HOUSEHOLD AND BODYCARE PRODUCTS COMPANY S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 80.077.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue de manière extraordinaire le 19 octobre 2006.*

*Résolutions*

L'assemblée ratifie la cooptation de Madame Sarah Bravetti, décidée par le conseil d'administration en sa réunion du 21 septembre 2006.

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide de les réélire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2006 comme suit:

*Conseil d'administration:*

MM. Paolo Bergamaschi, entrepreneur, demeurant à Crema (Italie), président;  
Carlo Santoiemma, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur;  
Christophe Velle, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur;  
Mme Sarah Bravetti, employée privée, demeurant à Luxembourg, administrateur.

*Commissaire aux comptes:*

COMCO S.A., 35, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 27 novembre 2006, réf. LSO-BW07279. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(129939.3//26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2006.

**P.P.P., S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1274 Howald, 30, rue des Bruyères.  
R. C. Luxembourg B 74.865.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 23 novembre 2006, réf. LSO-BW06336, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 novembre 2006.

Signature.

(129984.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2006.

**LUXFIDE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 400, route d'Esch.  
R. C. Luxembourg B 60.245.

L'an deux mille six, le dix-huit octobre.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg).

Ont comparu:

Monsieur René Beltjens, Monsieur Thierry Blondeau, Monsieur Etienne Boulard, Madame Marie-Jeanne Chèvremont-Lorenzini, Monsieur Valéry Civilio, Monsieur Laurent de La Mettrie, Monsieur Olivier de Vinck, Monsieur Sami Douénias, Monsieur Bernard Dubois, Monsieur Philippe Duren, Monsieur Amaury Evrard, Monsieur Laurent Fedrigo, Monsieur Michel Guilluy, Monsieur Luc Henzig, Monsieur Pierre Krier, Madame Véronique Lefebvre, Monsieur Jean-Robert Lentz, Monsieur Steven Libby, Monsieur Gian Marco Magrini, Monsieur Mervyn Martins, Monsieur Laurent Marx, Monsieur Roland Mertens, Monsieur Marc Minet, Monsieur Olivier Mortelmans, Monsieur Didier Mouget, Monsieur Paul Neyens, Monsieur John Parkhouse, Madame Valérie Piastrelli, Monsieur Wim Piot, Monsieur Christophe Pittie, Mon-

sieur Didier Prime, Monsieur Pascal Rakovsky, Madame Odile Renner, Monsieur Michiel Roumieux, Monsieur Marc Saluzzi, Monsieur Serge Saussoy, Monsieur Thomas Schiffler, Monsieur Philippe Sergiel, Monsieur Günter Simon, demeurant tous professionnellement 400, route d'Esch à L-1471 Luxembourg,

ici représentés par Monsieur Didier Mouget, réviseur d'entreprises, demeurant professionnellement 400, route d'Esch à L-1471 Luxembourg,

en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée.

La prédite procuration, signée ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

Que la société à responsabilité limitée LUXFIDE, S.à r.l., ayant son siège social à L-1471 Luxembourg, 400, route d'Esch, R.C.S. Luxembourg section B numéro 60245, constituée sous forme d'une société anonyme et sous la dénomination de LUXFIDE S.A. suivant acte reçu par Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 29 juillet 1997, publié au Mémorial C numéro 613 du 5 novembre 1997, et transformée en société à responsabilité limitée avec adoption de la dénomination de LUXFIDE, S.à r.l. suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 2 octobre 1998, publié au Mémorial C numéro 1001 du 27 décembre 1999, et dont les statuts ont été modifiés suivant actes reçus par le notaire instrumentant:

- en date du 19 novembre 2001, publié au Mémorial C numéro 668 du 30 avril 2002;
  - en date du 9 février 2005 (2 actes), publiés au Mémorial C numéro 230 du 1<sup>er</sup> février 2006 et numéro 282 du 8 février 2006;
  - en date du 7 octobre 2005, publié au Mémorial C numéro 352 du 17 février 2006;
- Que les comparants sont les seuls et uniques associés actuels de ladite société à responsabilité limitée LUXFIDE, S.à r.l. et qu'ils se sont réunis en assemblée générale extraordinaire et ont pris à l'unanimité, sur ordre du jour conforme, les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

L'entièreté du capital social étant représentée à la présente assemblée, les associés renoncent aux formalités de convocation, les associés présents se considérant dûment convoqués et déclarent avoir parfaite connaissance de l'ordre du jour qui leur a été rendu disponible au préalable.

#### *Deuxième résolution*

La collectivité des associés entérine le rachat par la Société LUXFIDE, S.à r.l., le 1<sup>er</sup> juillet 2006, de

- trente (30) parts sociales appartenant à Monsieur René Beltjens,
- trente (30) parts sociales appartenant à Monsieur Thierry Blondeau,
- trente (30) parts sociales appartenant à Madame Marie-Jeanne Chèvremont-Lorenzini,
- trente (30) parts sociales appartenant à Monsieur Laurent de La Mettrie,
- trente-et-une (31) parts sociales appartenant à Monsieur Olivier de Vinck,
- trente (30) parts sociales appartenant à Monsieur Sami Douénias,
- trente (30) parts sociales appartenant à Monsieur Bernard Dubois,
- trente (30) parts sociales appartenant à Monsieur Philippe Duren,
- trente-et-une (31) parts sociales appartenant à Monsieur Amaury Evrard,
- trente-et-une (31) parts sociales appartenant à Monsieur Laurent Fedrigo,
- trente-et-une (31) parts sociales appartenant à Monsieur Michel Guilluy,
- trente (30) parts sociales appartenant à Monsieur Luc Henzig,
- trente (30) parts sociales appartenant à Monsieur Pierre Krier,
- trente (30) parts sociales appartenant à Monsieur Jean-Robert Lentz,
- trente (30) parts sociales appartenant à Monsieur Gian Marco Magrini,
- trente (30) parts sociales appartenant à Monsieur Mervyn Martins,
- trente-et-une (31) parts sociales appartenant à Monsieur Laurent Marx,
- trente (30) parts sociales appartenant à Monsieur Roland Mertens,
- trente (30) parts sociales appartenant à Monsieur Olivier Mortelmans,
- trente (30) parts sociales appartenant à Monsieur Didier Mouget,
- trente-et-une (31) parts sociales appartenant à Monsieur Paul Neyens,
- trente (30) parts sociales appartenant à Monsieur John Parkhouse,
- trente (30) parts sociales appartenant à Madame Valérie Piastrelli,
- trente-et-une (31) parts sociales appartenant à Monsieur Wim Piot,
- trente-et-une (31) parts sociales appartenant à Monsieur Christophe Pittie,
- trente-et-une (31) parts sociales appartenant à Monsieur Didier Prime,
- trente (30) parts sociales appartenant à Monsieur Pascal Rakovsky,
- trente (30) parts sociales appartenant à Monsieur Michiel Roumieux,
- trente (30) parts sociales appartenant à Monsieur Marc Saluzzi,
- trente-et-une (31) parts sociales appartenant à Monsieur Serge Saussoy,
- trente (30) parts sociales appartenant à Monsieur Thomas Schiffler,
- trente (30) parts sociales appartenant à Monsieur Philippe Sergiel,
- trente (30) parts sociales appartenant à Monsieur Günter Simon.

Avec effet au 1<sup>er</sup> juillet 2006, l'assemblée décide de procéder à une réduction du capital de la Société à concurrence de vingt-cinq mille euros (25.000,- EUR) pour le ramener de trente-sept mille cinq cents euros (37.500,- EUR) à douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) par l'annulation des mille (1.000) parts sociales détenues en propre par elle.

Tous pouvoirs sont conférés à la gérance pour procéder aux écritures comptables qui s'imposent.

## Troisième résolution

Avec effet au 1<sup>er</sup> juillet 2006, la collectivité des associés, conformément à l'article 7 des statuts,

- entérine l'agrément donné à Monsieur Etienne Boulard, Monsieur Valéry Civilio, Madame Véronique Lefebvre, Monsieur Steven Libby, Monsieur Marc Minet et Madame Odile Renner, et les différentes cessions de parts effectivement intervenues entre les associés et Monsieur Etienne Boulard, Monsieur Valéry Civilio, Madame Véronique Lefebvre, Monsieur Steven Libby, Monsieur Marc Minet et Madame Odile Renner.

## Quatrième résolution

La collectivité des associés, comme conséquence de la résolution précédente, décide de modifier l'article 6 des statuts de la façon suivante:

«**Art. 6.** Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR), représenté par cinq cents (500) parts sociales de vingt-cinq euros (25,- EUR) chacune, entièrement libérées.

Les parts sociales ont été souscrites comme suit:

	Parts sociales
1) Monsieur René Beltjens, expert-comptable, demeurant professionnellement 400, route d'Esch à L-1471 Luxembourg, treize parts sociales; . . . . .	13
2) Monsieur Thierry Blondeau, réviseur d'entreprises, demeurant professionnellement 400, route d'Esch à L-1471 Luxembourg, treize parts sociales; . . . . .	13
3) Monsieur Etienne Boulard, conseil fiscal, demeurant professionnellement 400, route d'Esch à L-1471 Luxembourg, douze parts sociales; . . . . .	12
4) Madame Marie-Jeanne Chèvremont-Lorenzini, réviseur d'entreprises, demeurant professionnellement 400, route d'Esch à L-1471 Luxembourg, treize parts sociales; . . . . .	13
5) Monsieur Valéry Civilio, conseil fiscal, demeurant professionnellement 400, route d'Esch à L-1471 Luxembourg, douze parts sociales; . . . . .	12
6) Monsieur Laurent de La Mettrie, conseil fiscal, demeurant professionnellement 400, route d'Esch à L-1471 Luxembourg, treize parts sociales; . . . . .	13
7) Monsieur Olivier de Vinck, consultant en gestion d'entreprises, demeurant professionnellement 400, route d'Esch à L-1471 Luxembourg, treize parts sociales; . . . . .	13
8) Monsieur Sami Douénias, expert-comptable, demeurant professionnellement 400, route d'Esch à L-1471 Luxembourg, treize parts sociales; . . . . .	13
9) Monsieur Bernard Dubois, consultant en gestion d'entreprises, demeurant professionnellement 400, route d'Esch à L-1471 Luxembourg, treize parts sociales; . . . . .	13
10) Monsieur Philippe Duren, réviseur d'entreprises, demeurant professionnellement 400, route d'Esch à L-1471 Luxembourg, treize parts sociales; . . . . .	13
11) Monsieur Amaury Evrard, réviseur d'entreprises, demeurant professionnellement 400, route d'Esch à L-1471 Luxembourg, treize parts sociales; . . . . .	13
12) Monsieur Laurent Fedrigo, réviseur d'entreprises, demeurant professionnellement 400, route d'Esch à L-1471 Luxembourg, douze parts sociales; . . . . .	12
13) Monsieur Michel Guilluy, conseil fiscal, demeurant professionnellement 400, route d'Esch à L-1471 Luxembourg, treize parts sociales; . . . . .	13
14) Monsieur Luc Henzig, réviseur d'entreprises, demeurant professionnellement 400, route d'Esch à L-1471 Luxembourg, treize parts sociales; . . . . .	13
15) Monsieur Pierre Krier, réviseur d'entreprises, demeurant professionnellement 400, route d'Esch à L-1471 Luxembourg, treize parts sociales; . . . . .	13
16) Madame Véronique Lefebvre, réviseur d'entreprises, demeurant professionnellement 400, route d'Esch à L-1471 Luxembourg, douze parts sociales; . . . . .	12
17) Monsieur Jean-Robert Lentz, réviseur d'entreprises, demeurant professionnellement 400, route d'Esch à L-1471 Luxembourg, treize parts sociales; . . . . .	13
18) Monsieur Steven Libby, certified public accountant, demeurant professionnellement 400, route d'Esch à L-1471 Luxembourg, douze parts sociales; . . . . .	12
19) Monsieur Gian Marco Magrini, consultant en gestion d'entreprises, demeurant professionnellement 400, route d'Esch à L-1471 Luxembourg, treize parts sociales; . . . . .	13
20) Monsieur Mervyn Martins, réviseur d'entreprises, demeurant professionnellement 400, route d'Esch à L-1471 Luxembourg, treize parts sociales; . . . . .	13
21) Monsieur Laurent Marx, réviseur d'entreprises, demeurant professionnellement 400, route d'Esch à L-1471 Luxembourg, treize parts sociales; . . . . .	13
22) Monsieur Roland Mertens, conseil fiscal, demeurant professionnellement 400, route d'Esch à L-1471 Luxembourg, treize parts sociales; . . . . .	13
23) Monsieur Marc Minet, réviseur d'entreprises, demeurant professionnellement 400, route d'Esch à L-1471 Luxembourg, douze parts sociales; . . . . .	12
24) Monsieur Olivier Mortelmans, réviseur d'entreprises, demeurant professionnellement 400, route d'Esch à L-1471 Luxembourg, treize parts sociales; . . . . .	13

25) Monsieur Didier Mouget, réviseur d'entreprises, demeurant professionnellement 400, route d'Esch à L-1471 Luxembourg, treize parts sociales; . . . . .	13
26) Monsieur Paul Neyens, réviseur d'entreprises, demeurant professionnellement 400, route d'Esch à L-1471 Luxembourg, treize parts sociales; . . . . .	13
27) Monsieur John Parkhouse, réviseur d'entreprises, demeurant professionnellement 400, route d'Esch à L-1471 Luxembourg, treize parts sociales; . . . . .	13
28) Madame Valérie Piastrelli, réviseur d'entreprises, demeurant professionnellement 400, route d'Esch à L-1471 Luxembourg, treize parts sociales; . . . . .	13
29) Monsieur Wim Piot, conseil fiscal, demeurant professionnellement 400, route d'Esch à L-1471 Luxembourg, treize parts sociales; . . . . .	13
30) Monsieur Christophe Pittie, réviseur d'entreprises, demeurant professionnellement 400, route d'Esch à L-1471 Luxembourg, treize parts sociales; . . . . .	13
31) Monsieur Didier Prime, réviseur d'entreprises, demeurant professionnellement 400, route d'Esch à L-1471 Luxembourg, treize parts sociales; . . . . .	13
32) Monsieur Pascal Rakovsky, réviseur d'entreprises, demeurant professionnellement 400, route d'Esch à L-1471 Luxembourg, treize parts sociales; . . . . .	13
33) Madame Odile Renner, consultante, demeurant professionnellement 400, route d'Esch à L-1471 Luxembourg, douze parts sociales; . . . . .	12
34) Monsieur Michiel Roumieux, conseil fiscal, demeurant professionnellement 400, route d'Esch à L-1471 Luxembourg, treize parts sociales; . . . . .	13
35) Monsieur Marc Saluzzi, réviseur d'entreprises, demeurant professionnellement 400, route d'Esch à L-1471 Luxembourg, treize parts sociales; . . . . .	13
36) Monsieur Serge Saussoy, conseil fiscal, demeurant professionnellement 400, route d'Esch à L-1471 Luxembourg, treize parts sociales; . . . . .	13
37) Monsieur Thomas Schiffler, réviseur d'entreprises, demeurant professionnellement 400, route d'Esch à L-1471 Luxembourg, treize parts sociales; . . . . .	13
38) Monsieur Philippe Sergiel, réviseur d'entreprises, demeurant professionnellement 400, route d'Esch à L-1471 Luxembourg, treize parts sociales; . . . . .	13
39) Monsieur Günter Simon, réviseur d'entreprises, demeurant professionnellement 400, route d'Esch à L-1471 Luxembourg, treize parts sociales. . . . .	13
Total: cinq cents parts sociales. . . . .	500

La répartition du bénéfice en ce compris le boni de liquidation se fera suivant les conventions particulières intervenues entre tous les associés.»

#### *Cinquième résolution*

La démission de Monsieur Olivier Mortelmans de sa fonction de gérant le 30 juin 2006 à minuit est acceptée et décharge pleine et entière pour l'exercice de son mandat de gérant est accordée.

La liste des gérants est établie comme suit:

La gérance de la Société est assurée par:

1. Monsieur René Beltjens, né le 17 septembre 1961 à Etterbeek (Belgique), expert-comptable, demeurant professionnellement 400, route d'Esch L-1471 Luxembourg, nommé gérant le 27 février 2004, durée du mandat indéterminée, pouvoir de signature: selon l'article 10 des Statuts.

2. Monsieur Thierry Blondeau, né le 11 mai 1961 à Schaerbeek (Belgique), réviseur d'entreprises, demeurant professionnellement 400, route d'Esch L-1471 Luxembourg, nommé gérant le 27 février 2004, durée du mandat indéterminée, pouvoir de signature: selon l'article 10 des Statuts.

3. Madame Marie-Jeanne Chèvremont-Lorenzini, née le 3 mai 1953 à Rédange (Moselle-France), réviseur d'entreprises, demeurant professionnellement 400, route d'Esch L-1471 Luxembourg, nommée gérante le 1<sup>er</sup> juillet 2001, durée du mandat indéterminée, pouvoir de signature: selon l'article 10 des Statuts.

4. Monsieur Didier Mouget, né le 29 janvier 1958 à Verviers (Belgique), réviseur d'entreprises, demeurant professionnellement 400, route d'Esch L-1471 Luxembourg, nommé gérant le 1<sup>er</sup> avril 2003, durée du mandat indéterminée, pouvoir de signature: selon l'article 10 des Statuts.

5. Monsieur Pascal Rakovsky, né le 7 juillet 1959 à Paris (France), réviseur d'entreprises, demeurant professionnellement 400, route d'Esch L-1471 Luxembourg, nommé gérant le 27 février 2004, durée du mandat indéterminée, pouvoir de signature: selon l'article 10 des Statuts.

6. Monsieur Marc Saluzzi, né le 16 mai 1963 à Briey (France), réviseur d'entreprises, demeurant professionnellement 400, route d'Esch L-1471 Luxembourg, nommé gérant le 27 février 2004, durée du mandat indéterminée, pouvoir de signature: selon l'article 10 des Statuts.

#### *Evaluation des frais*

Tous les frais et honoraires du présent acte incombant à la société à raison du présent acte sont évalués à la somme de mille euros.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire, connu du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: D. Mouget, J. Seckler.

117942

Enregistré à Grevenmacher, le 27 octobre 2006, vol. 539, fol. 45, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 20 novembre 2006.

J. Seckler.

(130946.3/231/211) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> décembre 2006.

**LUXFIDE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 400, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 60.245.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> décembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 27 novembre 2006.

J. Seckler.

(130947.3/231/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> décembre 2006.

**LENCOR INVESTMENT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R. C. Luxembourg B 39.345.

EXTRAIT

L'assemblée générale extraordinaire, réunie en date du 17 novembre 2006 à 09:45 heures, a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

1. L'assemblée décide de transférer le siège social au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg.

2. L'assemblée prend acte de la démission des trois administrateurs en la personne de Messieurs Klaus Krumnau, demeurant à 8, rue Principale, L-8383 Koerich, Michal Wittmann, demeurant à 27, rue de Trintange, L-5465 Waldbredimus et Monsieur Willy Wasem, domicilié professionnellement à 43, avenue CF. Ramuz, 1001 Lausanne, Suisse et nommé en leur remplacement:

- Monsieur Michaël Zianveni, juriste, né le 4 mars 1974 à Villepinte- France et domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg;

- Monsieur Marc Koeune, économiste, né le 4 novembre 1969 à Luxembourg - Luxembourg et domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg;

- Monsieur Jean-Yves Nicolas, employé privé, né le 16 janvier 1975 à Vielsalm - Belgique et domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg;

- Monsieur Sébastien Gravière, juriste, né le 9 avril 1973 à Nancy - France et domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg.

Leur mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'année 2011.

3. Le mandat d'administrateur de Monsieur Bernard Schwab est confirmé. Il prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'année 2011.

Le Conseil d'Administration se compose désormais comme suit:

- Monsieur Bernard Schwab, comptable, né le 26 mai 1951 à Les Ponts de Martel- Suisse et domicilié professionnellement au 43, avenue CF. Ramuz, 1001 Lausanne, Suisse;

- Monsieur Michaël Zianveni, juriste, né le 4 mars 1974 à Villepinte- France et domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg;

- Monsieur Marc Koeune, économiste, né le 4 octobre 1969 à Luxembourg - Luxembourg et domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg;

- Monsieur Jean-Yves Nicolas, employé privé, né le 16 janvier 1975 à Vielsalm - Belgique et domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg;

- Monsieur Sébastien Gravière, juriste, né le 9 avril 1973 à Nancy - France et domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg.

4. L'assemblée révoque la société AUDITAS S.A. avec siège social 47, bd Joseph II, L- 1840 Luxembourg de son mandat de Commissaire aux comptes et nomme en son remplacement la société CEDERLUX-SERVICES, S.à r.l., ayant son siège social au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous n° B 79327, dont le mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'année 2011.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 22 novembre 2006, réf. LSO-BW06014. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(129972.3//45) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2006.

117943

**UNIGRA INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**  
Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 43.748.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue de manière extraordinaire le 24 juillet 2006*  
*Résolutions*

L'assemblée ratifie la cooptation de M. Fabio Mastrosimone décidée par le conseil d'administration en sa réunion du 26 janvier 2006.

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide de les réélire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2006 comme suit:

*Conseil d'administration:*

MM. Luciano Martini, entrepreneur, demeurant à Conselice (Italie), président;  
Carlo Santoiemma, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur;  
Fabio Mastrosimone, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur;  
Christophe Velle, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur.

*Commissaire aux comptes:*

ComCo S.A., 35, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 27 novembre 2006, réf. LSO-BW07284. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(129942.3//26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2006.

**Zimages, S.à r.l., Gesellschaft mit beschränkter Haftung.**  
Gesellschaftssitz: L-9657 Harlange, 9, rue Villers.  
H. R. Luxemburg B 121.819.

#### STATUTEN

Im Jahre zwei tausend sechs, den sechzehnten November.

Vor dem unterzeichneten Henri Beck, Notar mit dem Amtswohnsitz in Echternach (Grossherzogtum Luxemburg).

Ist erschienen:

Herr Alexander Albert Pfeil, Techniker, wohnhaft in D-54292 Trier, Thebäer Str. 2.

Welcher Komparsent den instrumentierenden Notar ersuchte, folgende Gesellschaftsgründung zu beurkunden:

#### **Titel I. Name, Sitz, Zweck, Dauer**

**Art. 1.** Es wird hiermit eine Gesellschaft mit beschränkter Haftung gegründet, welche durch gegenwärtige Satzung sowie durch die zutreffenden gesetzlichen Bestimmungen geregelt ist.

Die Gesellschaft kann einen oder mehrere Gesellschafter haben.

**Art. 2.** Die Gesellschaft trägt die Bezeichnung Zimages, S.à r.l.

**Art. 3.** Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in Harlange.

Er kann durch eine Entscheidung des oder der Gesellschafter in eine andere Ortschaft des Grossherzogtums Luxemburg verlegt werden.

**Art. 4.** Die Gesellschaft hat zum Gegenstand:

- die Planung und die Montage von Beschallungsanlagen;
- der Gross- und Einzelhandel mit Unterhaltungselektronik und elektrischen Haushaltsgeräten;
- die Reparatur und der Vertrieb von allen Geräten und Gegenständen der vorgenannten Branchen, einschliesslich Antennenbau, sowie alle damit verbundenen Nebenleistungen;
- die Wartung und die Administration von Server- und Netzwerksystemen als allgemeine IT-Dienstleistungen in Verbindung mit Datenprogrammen und Softwareerstellung sowie alle damit verbundenen Nebenleistungen;
- der Im- und Export von Artikeln im Non-Food Bereich.

Die Gesellschaft kann alle Tätigkeiten ausführen die sich direkt oder indirekt auf den Gesellschaftszweck beziehen oder denselben fördern.

**Art. 5.** Die Gesellschaft ist für eine unbegrenzte Dauer gegründet.

#### **Titel II. Gesellschaftskapital, Anteile**

**Art. 6.** Das Gesellschaftskapital beträgt zwölf tausend fünf hundert Euro (EUR 12.500,-), aufgeteilt in ein hundert (100) Anteile von je ein hundert fünfundsiebzig Euro (EUR 125,-), welche integral durch Herrn Alexander Albert Pfeil, Techniker, wohnhaft in D-54292 Trier, Thebäer Str. 2, übernommen wurden.

Alle Anteile wurden voll in bar eingezahlt, so dass der Betrag von zwölf tausend fünf hundert Euro (EUR 12.500,-) der Gesellschaft von heute an zur Verfügung steht, wie dies dem unterzeichneten Notar ausdrücklich nachgewiesen wurde.

**Art. 7.** Im Falle von mehreren Gesellschaftern sind die Anteile zwischen ihnen frei übertragbar. Das Abtreten von Gesellschaftsanteilen unter Lebenden an Nichtgesellschafter bedarf der Genehmigung der anderen Gesellschafter. Bei den Übertragungen sind die Bestimmungen von Artikel 1690 des Zivilgesetzbuches einzuhalten.

### **Titel III. Verwaltung und Vertretung**

**Art. 8.** Die Beschlüsse werden durch den alleinigen Gesellschafter gemäss Artikel 200-2 des Gesetzes vom 18. September 1933 sowie dasselbe abgeändert worden ist, gefasst.

Die Verträge zwischen der Gesellschaft und dem alleinigen Gesellschafter unterliegen ebenfalls den Bestimmungen dieses Artikels.

**Art. 9.** Solange die Zahl der Gesellschafter fünfundzwanzig (25) nicht übersteigt, steht es dem Geschäftsführer frei, die Gesellschafter in Generalversammlungen zu vereinigen. Falls keine Versammlung abgehalten wird, erhält jeder Gesellschafter den genau festgelegten Text der zu treffenden Beschlüsse und gibt seine Stimme schriftlich ab.

Eine Entscheidung wird nur dann gültig getroffen, wenn sie von Gesellschaftern, die mehr als die Hälfte des Kapitals vertreten, angenommen wird. Ist diese Zahl in einer ersten Versammlung oder schriftlichen Befragung nicht erreicht worden, so werden die Gesellschafter ein zweites Mal durch Einschreibebrief zusammengerufen oder befragt und die Entscheidungen werden nach der Mehrheit der abgegebenen Stimmen getroffen, welches auch der Teil des vertretenen Kapitals sein mag.

Jeder Gesellschafter ist stimmberechtigt ganz gleich wie viele Anteile er hat. Er kann so viele Stimmen abgeben wie er Anteile hat. Jeder Gesellschafter kann sich rechtmässig bei der Gesellschafterversammlung auf Grund einer Sondervollmacht vertreten lassen.

**Art. 10.** Die Gesellschaft wird verwaltet durch einen oder mehrere Geschäftsführer, welche nicht Teilhaber der Gesellschaft sein müssen.

Die Ernennung der Geschäftsführer erfolgt durch den alleinigen Gesellschafter beziehungsweise durch die Gesellschafterversammlung, welche die Befugnisse und die Dauer der Mandate des oder der Geschäftsführer festlegt.

**Art. 11.** Das Geschäftsjahr beginnt am 1. Januar und endet am 31. Dezember eines jeden Jahres.

**Art. 12.** Über die Geschäfte der Gesellschaft wird nach handelsüblichem Brauch Buch geführt.

Am Ende eines jeden Geschäftsjahres werden durch die Geschäftsführung ein Inventar, eine Bilanz und eine Gewinn- und Verlustrechnung aufgestellt, gemäss den diesbezüglichen gesetzlichen Bestimmungen.

Ein Geschäftsbericht muss gleichzeitig abgegeben werden. Am Gesellschaftssitz kann jeder Gesellschafter während der Geschäftszeit Einsicht in die Bilanz und in die Gewinn- und Verlustrechnung nehmen.

Die Bilanz sowie die Gewinn- und Verlustrechnung werden dem oder den Gesellschaftern zur Genehmigung vorgelegt. Diese äussern sich durch besondere Abstimmung über die Entlastung der Geschäftsführung.

Der Kreditsaldo der Bilanz wird nach Abzug aller Unkosten sowie des Beitrages zur gesetzlichen Reserve der Generalversammlung der Gesellschafter beziehungsweise dem alleinigen Gesellschafter zur Verfügung gestellt.

**Art. 13.** Beim Ableben des alleinigen Gesellschafter oder einem der Gesellschafter erlischt die Gesellschaft nicht, sondern wird durch oder mit den Erben des Verstorbenen weitergeführt.

### **Titel IV. Auflösung und Liquidation**

**Art. 14.** Im Falle der Auflösung der Gesellschaft wird die Liquidation durch einen oder mehrere von dem alleinigen Gesellschafter oder der Gesellschafterversammlung ernannten Liquidatoren, die keine Gesellschafter sein müssen, durchgeführt.

Der alleinige Gesellschafter beziehungsweise die Gesellschafterversammlung legt deren Befugnisse und Bezüge fest.

**Art. 15.** Für sämtliche nicht vorgesehenen Punkte gilt das Gesetz vom 18. September 1933 über die Gesellschaften mit beschränkter Haftung, sowie das Gesetz vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften und deren Abänderungen.

#### *Übergangsbestimmung*

Das erste Geschäftsjahr beginnt am Tage der Gründung der Gesellschaft und endet am 31. Dezember 2006.

#### *Kosten*

Die Kosten, welche der Gesellschaft zum Anlass ihrer Gründung entstehen, werden abgeschätzt auf den Betrag von ungefähr acht hundert fünfzig Euro (EUR 850,-).

#### *Erklärung*

Der Komparent erklärt, dass der unterfertigte Notar ihm Kenntnis gegeben hat davon, dass die Gesellschaft erst nach Erhalt der Handelsermächtigung ihre Aktivitäten aufnehmen kann.

#### *Generalversammlung*

Sofort nach der Gründung, hat der alleinige Gesellschafter, folgende Beschlüsse gefasst:

a) Zum Geschäftsführer der Gesellschaft wird für eine unbestimmte Dauer ernannt:

Herr Alexander Albert Pfeil, Techniker, wohnhaft in D-54292 Trier, Thebäer Str. 2.

b) Die Gesellschaft wird in allen Fällen durch die alleinige Unterschrift des Geschäftsführers rechtsgültig vertreten und verpflichtet.



c) Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in L-9657 Harlange, 9, rue Villers.

Worüber Urkunde, aufgenommen in Echternach, am Datum wie eingangs erwähnt.

Nach Vorlesung alles Vorstehenden an den Komparenten, dem Notar nach Namen, gebräuchlichen Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, hat derselbe mit dem Notar die gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: A. Pfeil, H. Beck.

Enregistré à Echternach, le 20 novembre 2006, vol. 362, fol. 83, case 2. – Reçu 125 euros.

*Le Receveur* (signé): Miny.

Für gleichlautende Ausfertigung, auf Begehrt erteilt, zwecks Veröffentlichung im Memorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, den 28. November 2006.

H. Beck.

(130495.3/201/105) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> décembre 2006.

**LANCE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 43.731.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue de manière anticipée le 23 octobre 2006*

*Résolutions*

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide de les réélire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2006/2007 comme suit:

*Conseil d'administration:*

- MM. Luca Checchinato, employé privé, demeurant à Luxembourg, président;
- Dominique Audia, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur;
- Jean-Marc Leonard, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur;
- Mme Sophie Jacquet, employée privée, demeurant à Luxembourg, administrateur.

*Commissaire aux comptes:*

ComCo S.A., 35, boulevard du Prince Henri, L - 1724 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

*Banque domiciliaire*

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 27 novembre 2006, réf. LSO-BW07285. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur* (signé): D. Hartmann.

(129946.3//24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2006.

**GM INTER EST MARITIME S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1258 Luxembourg, 4, rue J.-P. Brasseur.

R. C. Luxembourg B 78.861.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 1<sup>er</sup> février 2006*

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires qui s'est tenue à Luxembourg en date du 1<sup>er</sup> février 2006 que:

1 L'assemblée a décidé de révoquer la société FIDUCIAIRE PRINCIPALE de ses fonctions de commissaire aux comptes avec effet immédiat.

2 L'assemblée a décidé de nommer en son remplacement la société suivante:

A été élu Monsieur Ralf Stelzer demeurant à D-73441 Bopfingen, Aalener Straße 60.

Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle statutaire de l'an 2007.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 novembre 2006.

Pour extrait conforme

Signature

*Un Mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 28 novembre 2006, réf. LSO-BW07684. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur* (signé): D. Hartmann.

(130148.3//21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2006.

117946

**CORPORATION HOTELIERE DU SUD S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R. C. Luxembourg B 37.891.

EXTRAIT

L'assemblée générale extraordinaire, réunie en date du 17 novembre 2006 à 09.30 heures, a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

1. L'assemblée décide de transférer le siège social au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg.

2. L'assemblée prend acte de la démission des trois administrateurs en la personne de Messieurs Klaus Krumnau, demeurant à 8, rue Principale, L-8383 Koerich, Michal Wittmann, demeurant à 27, rue de Trintange, L-5465 Waldbredimus et Monsieur Pierre Tripet, domicilié professionnellement à 43, avenue C.F. Ramuz, 1001 Lausanne, Suisse et nommé en leur remplacement:

- Monsieur Michaël Zianveni, juriste, né le 4 mars 1974 à Villepinte - France et domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg;

- Monsieur Marc Koeune, économiste, né le 4 octobre 1969 à Luxembourg - Luxembourg et domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg;

- Monsieur Jean-Yves Nicolas, employé privé, né le 16 janvier 1975 à Vielsalm - Belgique et domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg;

- Monsieur Sébastien Graviere, juriste, né le 9 avril 1973 à Nancy - France et domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg.

Leur mandat prendra fin à l'issue de rassemble générale annuelle qui se tiendra en l'année 2011.

3. Le mandat d'administrateur de Madame Christiane Maret est confirmé. Il prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'année 2011.

Le Conseil d'Administration se compose désormais comme suit:

- Madame Christiane Maret, économiste, née le 10 août 1955 à Vetroz - Suisse et domiciliée professionnellement au 43, avenue C.F. Ramuz, 1001 Lausanne, Suisse;

- Monsieur Michaël Zianveni, juriste, né le 4 mars 1974 à Villepinte - France et domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg;

- Monsieur Marc Koeune, économiste, né le 4 octobre 1969 à Luxembourg - Luxembourg et domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg;

- Monsieur Jean-Yves Nicolas, employé privé, né le 16 janvier 1975 à Vielsalm - Belgique et domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg;

- Monsieur Sébastien Graviere, juriste, né le 9 avril 1973 à Nancy - France et domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg.

4. L'assemblée révoque la société AUDITAS S.A. avec siège social 47, bd Joseph II, L-1840 Luxembourg de son mandat de Commissaire aux comptes et nomme en son remplacement la société CEDERLUX-SERVICES, S.à r.l., ayant son siège social au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous no B 79327, dont le mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'année 2011.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 22 novembre 2006, réf. LSO-BW06007. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(129977.3//44) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2006.

**AN-ERMINIG HOLDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**

Siège social: L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer.

R. C. Luxembourg B 109.333.

*Extrait des résolutions de l'actionnaire unique en date du 20 novembre 2006*

- La démission de SOLON DIRECTOR LIMITED, TK House, Bayside Executive Park, Westbay Street & Blake Road, Nassau, Bahamas, est acceptée avec effet au 30 novembre 2006;

- M. Serge Krancenblum, 23, avenue Monterey L-2086 Luxembourg, est nommé gérant avec effet au 30 novembre 2006.

Luxembourg, le 22 novembre 2006.

Pour extrait conforme

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 23 novembre 2006, réf. LSO-BW06509. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(130034.3//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2006.

117947

**LuxRoutage S.A., Société Anonyme.**  
Siège social: L-2355 Luxembourg, 31, rue du Puits.  
R. C. Luxembourg B 100.933.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale extraordinaire tenue à Luxembourg le 25 septembre 2006*

Il résulte dudit procès-verbal que la démission de M. Aleksandar Vukotic en tant qu'administrateur-délégué et en tant qu'administrateur ont été acceptées.

Il résulte dudit procès-verbal que la nomination de M. Olivier Romilly en tant que nouvel administrateur-délégué a été acceptée ainsi que sa nomination en tant qu'administrateur

*Administrateur-délégué:*

M. Olivier Romilly, directeur logistique, demeurant à F-57300 Hagondange 66, rue des Ecoles

*Administrateurs:*

M. Christian Casavecchia, administrateur de sociétés, demeurant à L-1251 Luxembourg 23, avenue du Bois  
Société SMS LINE MEDIA LIMITED, ayant son siège social à Londres NW11 7TJ, Finchley Road, 788-790 (Royaume-Uni), numéro d'immatriculation 4313424

*Commissaire aux comptes:*

SUPERVISAE LIMITED, ayant son siège social à Londres, NW11 7TJ, Finchley Road, 788-790 (Royaume-Uni), numéro d'immatriculation 5056203

Luxembourg, le 25 septembre 2006.

*Pour la société*

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 7 novembre 2006, réf. LSO-BW01289. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(129978.3//25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2006.

**P.P.P., S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1274 Howald, 30, rue des Bruyères.  
R. C. Luxembourg B 74.865.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 23 novembre 2006, réf. LSO-BW06338, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 novembre 2006.

Signature.

(129986.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2006.

**P.P.P., S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1274 Howald, 30, rue des Bruyères.  
R. C. Luxembourg B 74.865.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 23 novembre 2006, réf. LSO-BW06343, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 novembre 2006.

Signature.

(129987.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2006.

**ART & PAVES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3220 Bettembourg, 55, rue Auguste Collart.  
R. C. Luxembourg B 108.871.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005, enregistrés à Luxembourg, le 23 novembre 2006, réf. LSO-BW06504, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 novembre 2006.

*Pour ART ET PAVES, S.à r.l.*

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(130051.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2006.

**P.P.P., S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1274 Howald, 30, rue des Bruyères.

R. C. Luxembourg B 74.865.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 23 novembre 2006, réf. LSO-BW06346, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 novembre 2006.

Signature.

(129990.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2006.

---

**P.P.P., S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1274 Howald, 30, rue des Bruyères.

R. C. Luxembourg B 74.865.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 23 novembre 2006, réf. LSO-BW06348, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 novembre 2006.

Signature.

(129993.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2006.

---

**AGK DENTAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-4551 Differdange, 2C, rue des Ecoles.

R. C. Luxembourg B 80.653.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 7 novembre 2006, réf. LSO-BW01269, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(129994.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2006.

---

**P.P.P., S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1274 Howald, 30, rue des Bruyères.

R. C. Luxembourg B 74.865.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 23 novembre 2006, réf. LSO-BW06351, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 novembre 2006.

Signature.

(129997.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2006.

---

**OneBeacon HOLDINGS (LUXEMBOURG), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Registered office: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R. C. Luxembourg B 118.530.

In the year two thousand and six, on the ninth day of November.

Before us, Maître Martine Schaeffer, notary residing in Luxembourg (Grand-Duchy of Luxembourg), acting in replacement of Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notary, residing in Luxembourg (Grand-Duchy of Luxembourg), momentarily absent, the latter remaining depositary of the present minutes.

Is held an extraordinary general meeting of the sole shareholder of OneBeacon HOLDINGS (LUXEMBOURG), S.à r.l., a Luxembourg «société à responsabilité limitée», having its registered office at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, incorporated by deed enacted by Mr André Schwachtgen on 31 July 2006, published in the «Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations» number C-1845 and dated 3 October 2006, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B 118.530 (the «Company»).

The meeting is opened at three p.m. and presided by Mr Raymond Thill, maître en droit, with professional address at 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg.

The Chairman appoints as secretary of the meeting Mrs Germaine Schwachtgen, private employee, with professional address at 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg.

The meeting elects as scrutineer Mr Mr Frank Stolz-Page, private employee, with professional address at 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg.

The chairman requests the notary to act that:

I.- The sole shareholder present or represented and the number of shares held by it are shown on an attendance list. That list and proxy, signed by the appearing person and the undersigned notary, shall remain here annexed to be registered with the present deed.

II.- As it appears from the attendance list, the 500 (five hundred) shares of the Company with a par value of EUR 100.- (one hundred Euro) each, representing the whole share capital of the Company, are represented so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda, of which the shareholder expressly state having been duly informed beforehand.

III.- The agenda of the meeting is the following:

*Agenda:*

1. Waiving of notice right;
2. Increase of the share capital of the Company by an amount of EUR 473,500,000.- (four hundred seventy-three million five hundred thousand Euro), so as to raise it from its current amount of EUR 50,000.- (fifty thousand Euro) to EUR 473,550,000.- (four hundred seventy-three million five hundred fifty thousand Euro) by the issue of 4,735,500.- (four million seven hundred thirty-five thousand five hundred) new shares with a nominal value of EUR 100.- (one hundred Euro) each, subject to the payment of a global share premium of EUR 1,856,487,590.- (one billion eight hundred fifty-six million four hundred eighty-seven thousand five hundred ninety Euro), of which EUR 47,350,000.- (forty-seven million three hundred fifty thousand Euro) shall be allocated to the legal reserve;
3. Subscription, intervention and payment by OneBeacon HOLDINGS (GIBRALTAR) LIMITED, a company organized under the laws of Gibraltar, having its registered office at Suite 1, Burns House, 19, Town Range, Gibraltar, of all the 4,735,500 (four million seven hundred thirty-five thousand five hundred) new shares by way of a contribution in kind of all its assets and liabilities to the Company;
4. Immediate cancellation of 500 (five hundred) shares of the Company with a nominal value of EUR 100.- (one hundred Euro) each further to their contribution to the Company by OneBeacon Holdings (Gibraltar) Limited and subsequent decrease of the share capital of the Company by an amount of EUR 50,000.- (fifty thousand Euro);
5. New composition of the shareholding of the Company; and
6. Subsequent amendment of article 8 of the Company's articles of association in order to reflect the new share capital of the Company pursuant to the above resolutions.

After the foregoing was approved by the sole shareholder, the following resolutions have been taken:

*First resolution*

It is resolved that the sole shareholder waives its right to the prior notice of the current meeting; the sole shareholder acknowledges being sufficiently informed on the agenda and considers being validly convened and therefore agrees to deliberate and vote upon all the items of the agenda. It is resolved further that all the documentation produced to the meeting has been put at the disposal of the sole shareholder within a sufficient period of time in order to allow it to examine carefully each document.

*Second resolution*

It is resolved to increase the share capital of the Company by an amount of EUR 473,500,000.- (four hundred seventy-three million five hundred thousand Euro), so as to raise it from its current amount of EUR 50,000.- (fifty thousand Euro) to EUR 473,550,000.- (four hundred seventy-three thousand five hundred fifty thousand Euro) by the issue of 4,735,500 (four million seven hundred thirty-five million five hundred) new shares with a nominal value of EUR 100.- (one hundred Euro) each, subject to the payment of a global share premium amounting to EUR 1,856,487,590.- (one billion eight hundred fifty-six million four hundred eighty-seven thousand five hundred ninety Euro), of which an amount of EUR 47,350,000.- (forty-seven million three hundred fifty thousand Euro) shall be allocated to the legal reserve, the whole to be fully paid up through a contribution in kind consisting of all the assets and liabilities (entire property) of OneBeacon HOLDINGS (GIBRALTAR) LIMITED, a company organized under the laws of Gibraltar, having its registered office at Suite 1, Burns House, 19, Town Range, Gibraltar (the «Contributor»).

*Third resolution*

It is resolved to accept the subscription and the payment by the Contributor of the 4,735,500 (four million seven hundred thirty-five million five hundred) new shares referred to above by its contribution in kind of all its assets and liabilities as hereinafter described.

*Contributor's intervention - Subscription - Payment*

Thereupon intervenes the Contributor, here represented by Mr. Raymond Thill, notary clerk, with professional address at L-1750 Luxembourg, 74, avenue Victor Hugo, by virtue of a proxy given under private seal.

The Contributor declares to subscribe the 4,735,500 (four million seven hundred thirty-five thousand five hundred) new shares with a nominal value of EUR 100.- (one hundred Euro) each (the «New Shares»).

The issue of the New Shares is also subject to the payment of a share premium amounting globally to EUR 1,856,487,590.- (one billion eight hundred fifty-six million four hundred eighty-seven thousand five hundred ninety Euro), of which an amount of EUR 47,350,000.- (forty-seven million three hundred fifty thousand Euro) shall be allocated to the legal reserve.

The New Shares as well as the share premium of EUR 1,856,487,590.- (one billion eight hundred fifty-six million four hundred eighty-seven thousand five hundred ninety Euro) have been fully paid up by the Contributor through a contribution in kind of all its assets and liabilities as defined in article 4-1 (four-one) of the Luxembourg law dated 29 December 1971 as amended, which provides for capital duty exemption.

#### *Description of the contribution*

The assets and liabilities contributed are owned by the Contributor, a prenamed company having its registered office in the European Union and are documented in the balance sheet of the Contributor dated 9 November 2006, which will remain hereafter attached, (the «Contribution»).

The assets and liabilities of the Contribution are composed of:

#### *Assets*

- 1,012 (one thousand twelve) shares held in FUND AMERICAN FINANCIAL SERVICES INC., a company incorporated under the laws of Delaware, United States of America;
- 500 (five hundred) shares held by the Contributor in the Company;
- 262,705 (two hundred sixty-two thousand seven hundred five) shares held in WM BELVAUX (LUXEMBOURG), S.à r.l., a company incorporated under the laws of Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg; and
- cash for an amount of USD 4,988.- (four thousand nine hundred eighty-eight United State Dollars);

#### *Liabilities*

- payable due to GIBRALTAR INTERNATIONAL TRUST CORPORATION LTD for an amount of GBP 1,215.- (one thousand two hundred fifteen Pounds Sterling); and
- payable due to WHITE MOUNTAINS HOLDINGS BERMUDA LTD for an amount of USD 63,790.- (sixty-three thousand seven hundred ninety United States Dollars).

And, any and all assets and liabilities held by the Contributor that would exist at the date hereof, not mentioned because unknown, which are contributed with all rights, titles, commitments and obligations, which would be attached thereto in any manner whatsoever.

#### *Valuation*

The net value of this contribution in kind is EUR 2,329,987,590.- (two billion three hundred twenty-nine million nine hundred eighty-seven thousand five hundred ninety Euro). Such valuation has been approved by the managers of the Company pursuant to a statement of contribution value dated 9 November 2006, which shall remain annexed to this deed to be submitted with it to the formality of registration.

#### *Evidence of the contribution's existence*

A proof of the contribution has been given to the undersigned notary.

#### *Capital duty exemption request*

Considering that it concerns the capital increase of a Luxembourg company by a contribution in kind consisting in all the assets and liabilities (entire property) of a capital company having its registered office in a member States of the European Union, nothing withheld or excepted, to the Company, the Company expressly requests, for the contribution described above made by the Contributor, the application of Article 4.1. (four-one) of the Luxembourg law dated 29 December 1971 as amended, which provides for capital duty exemption.

#### *Managers' intervention*

Thereupon intervene

- a) Mr. Dennis P. Beaulieu;
- b) Mr. Dominique Robyns; and
- c) Mr. Goran Thorstensson;

all represented here by Mr. Raymond Thill, prenamed, by virtue of a proxy given under private seal that will remain hereafter annexed;

acting in their capacity as managers of the Company, require the notary to act what follows:

Acknowledging having been previously informed of the extent of their responsibility, legally bound as managers of the Company by reason of the contribution in kind described above, expressly agree with the description of this contribution, with its valuation, and confirm the validity of the subscription and payment.

#### *Fourth resolution*

Further to the contribution of 500 (five hundred) shares of the Company by the Contributor to the Company, it is resolved to cancel these shares with immediate effect.

As a result of the aforesaid cancellation, the Company's share capital shall be automatically decreased by an amount of EUR 50,000.- (fifty thousand Euro).

#### *Fifth resolution*

As a consequence of the foregoing statements and resolutions, and the Contribution having been fully carried out, the shareholding of the Company is now composed of:

- OneBeacon HOLDINGS (GIBRALTAR) LIMITED: 4,735,500 (four million seven hundred thirty-five million five hundred) shares.

#### *Sixth resolution*

As a consequence of the foregoing statements and resolutions and the contribution having been fully carried out, it is unanimously resolved to amend article 8 of the Company's articles of association to read as follows:

«**Art. 8. Capital - Shares.** The Company's capital is set at EUR 473,500,000.- (four hundred seventy-three million five hundred thousand Euro), represented by 4,735,500 (four million seven hundred thirty-five thousand five hundred) shares of EUR 100.- (one hundred Euro) each.»

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned at three thirty p.m.

Whereof the present notary deed was drawn up in Luxembourg on the day named at the beginning of this document. The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing person and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with us, the notary, the present original deed.

### **Traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille six, le neuf novembre.

Par-devant Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Remich (Grand-Duché de Luxembourg), agissant en remplacement de Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), momentanément absent, lequel dernier nommé restera dépositaire du présent acte,

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire de l'associé unique de OneBeacon HOLDINGS (LUXEMBOURG), S.à r.l., une société à responsabilité limitée luxembourgeoise ayant son siège social au 5, rue Guillaume Kröll, L-1882 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, constituée par acte notarié de Maître André Schwachtgen du 31 juillet 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro C-1845 en date du 3 octobre 2006 et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 118.530 (la «Société»).

L'assemblée est ouverte à quinze heures et présidée par Monsieur Raymond Thill, maître en droit, avec adresse professionnelle à L-1750 Luxembourg, 74, avenue Victor Hugo.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Madame Germaine Schwachtgen, employée privée, avec adresse professionnelle à L-1750 Luxembourg, 74, avenue Victor Hugo.

L'assemblée élit comme scrutateur Monsieur Mr Frank Stolz-Page, employé privé, avec adresse professionnelle à L-1750 Luxembourg, 74, avenue Victor Hugo.

Le président demande au notaire d'établir que:

I.- L'associé unique présent ou représenté et le nombre de parts qu'il détient sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste et la procuration, signées par le comparant et le notaire soussigné, resteront ci-annexées pour être enregistrées avec le présent acte.

II.- Il ressort de la liste de présence que les 500 (cinq cent) parts sociales de la Société d'une valeur de 100,- EUR (cent euros) chacune, représentant l'entièreté du capital social de la Société, sont représentées de sorte que l'assemblée peut valablement décider sur tous les points figurant à l'ordre du jour, dont l'associé reconnaît expressément avoir été dûment informé

L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

#### *Ordre du jour:*

- 1.- Renonciation au droit de convocation;
- 2.- Augmentation du capital social de la Société d'un montant de 473.500.000,- EUR (quatre cent soixante-treize millions cinq cent mille euros) afin de le porter de son montant actuel de 50.000 EUR (cinquante mille euros) à 473.550.000,- EUR (quatre cent soixante-treize millions cinq cent cinquante mille euros) par l'émission de 4.735.500 (quatre millions sept cent trente-cinq mille cinq cent) parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de 100,- EUR (cent euros) chacune, moyennant le paiement d'une prime d'émission d'un montant global de 1.856.487.590,- EUR (un milliard huit cent cinquante-six millions quatre cent quatre-vingt-sept mille cinq cent quatre-vingt-dix euros), dont un montant de 47.350.000,- EUR (quarante-sept millions trois cent cinquante mille euros) sera affecté à la réserve légale;
- 3.- Souscription, intervention et paiement par OneBeacon HOLDINGS (GIBRALTAR) LIMITED, une société constituée selon le droit de Gibraltar, ayant son siège social à Suite 1, Burns House, 19 Town Range Gibraltar, de toutes les 4.735.500 (quatre millions sept cent trente-cinq mille cinq cent) nouvelles parts sociales au moyen d'un apport en nature de tous ses actifs et passifs à la Société;
- 4.- Annulation immédiate des 500 (cinq cent) parts sociales de la Société d'un montant de 100,- EUR (cent euros) chacune suite à l'apport dans la Société par OneBeacon HOLDINGS (GIBRALTAR) LIMITED et réduction consécutive du capital social d'un montant de 50.000,- EUR (cinquante mille euros);
- 5.- Nouvelle composition de la participation au capital social de la Société; et
- 6.- Modification subséquente de l'article 8 des statuts de la Société afin de refléter le nouveau capital social de la Société conformément aux résolutions ci-dessus.

Suite à l'approbation de ce qui précède par l'actionnaire unique, les résolutions suivantes ont été adoptées:

#### *Première résolution*

Il est décidé que l'associé unique renonce à son droit de recevoir la convocation préalable afférente à cette assemblée générale; l'associé unique reconnaît qu'il a été suffisamment informé de l'ordre du jour et qu'il se considère avoir été valablement convoqué et en conséquence accepte de délibérer et voter sur tous les points à l'ordre du jour. Il est en outre décidé que toute la documentation produite lors de cette assemblée a été mise à la disposition de l'associé unique dans un laps de temps suffisant afin de lui permettre un examen attentif de chaque document.

#### *Seconde résolution*

Il est décidé d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de 473.500.000,- EUR (quatre cent soixante-treize millions cinq cent cinquante mille euros), afin de le porter de son montant actuel de 50.000,- EUR (cinquante mille euros) à 473.550.000,- EUR (quatre cent soixante-treize millions cinq cent cinquante mille euros) par l'émission de 4.735.500 (quatre millions sept cent trente-cinq mille cinq cent) nouvelles parts sociales ayant une valeur nominale de 100,- EUR (cent euros) chacune, moyennant le paiement d'une prime d'émission pour un montant global de 1.856.487.590,- EUR (un milliard huit cent cinquante-six millions quatre cent quatre-vingt-sept mille cinq cent quatre-

vingt-dix euros), dont un montant de 47.350.000,- EUR (quarante-sept millions trois cent cinquante mille euros) sera affecté à la réserve légale, la totalité devant être libérée par un apport en nature consistant en l'ensemble des actifs et passifs (entièreté du patrimoine) de OneBeacon HOLDINGS (GIBRALTAR) LIMITED, une société constituée selon le droit de Gibraltar, ayant son siège social à Suite 1, Burns House, 19 Town Range, Gibraltar (l'«Apporteur»).

#### *Troisième résolution*

Il est décidé d'accepter la souscription et la libération par l'Apporteur des 4.735.500 (quatre millions sept cent trente-cinq mille cinq cents) nouvelles parts sociales mentionnées ci-dessus par apport en nature de l'ensemble de ses actifs et passifs tels que définis ci-dessous.

#### *Intervention de l'Apporteur - Souscription - Paiement*

Intervient ensuite l'Apporteur, ici représenté par M. Raymond Thill, cleric de notaire, avec adresse professionnelle à L-1750 Luxembourg, 74, avenue Victor Hugo, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

L'Apporteur déclare souscrire à toutes les 4.735.500 (quatre millions sept cent trente-cinq mille cinq cent) nouvelles parts sociales ayant une valeur nominale de 100,- EUR (cent euros) chacune (les «Nouvelles Parts Sociales»).

L'émission des Nouvelles Parts Sociales est également sujette au paiement d'une prime d'émission d'un montant global de 1.856.487.590,- EUR (un milliard huit cent cinquante-six millions quatre cent quatre-vingt-sept mille cinq cent quatre-vingt-dix euros) dont un montant de 47.350.000,- EUR (quarante-sept millions trois cent cinquante mille euros) sera affecté à la réserve légale.

Les Nouvelles Parts Sociales ainsi que la prime d'émission de 1.856.487.590,- EUR (un milliard huit cent cinquante-six millions quatre cent quatre-vingt-sept mille cinq cent quatre-vingt-dix euros) ont été intégralement libérées par l'Apporteur au moyen d'un apport en nature de l'ensemble de ses actifs et passifs tel que défini par l'article 4-1 (quatre-un) de la loi du 29 décembre 1971, telle que modifiée, qui prévoit une exonération du droit d'apport.

#### *Description de l'apport*

L'actif et le passif contribué appartiennent à l'Apporteur, la société prénommée ayant son siège social dans l'Union Européenne sont documentés et sont relatés, dans la copie du bilan de l'Apporteur daté du 9 novembre 2006, qui sera jointe au présent acte (l'«Apport»).

Les actifs et passifs de l'Apport sont composés de:

#### *Actifs*

- 1.012 (mille douze) parts sociales détenues dans FUNDS AMERICAN FINANCIAL SERVICES INC., une société constituée sous le droit de l'Etat du Delaware, Etats-Unis d'Amérique;
- 500 (cinq cent) parts sociales détenues dans la Société par l'Apporteur;
- 262.705 (deux cent soixante-deux mille sept cent cinq) parts sociales détenues dans WM BELVAUX (LUXEMBOURG), S.à r.l., une société constituée sous le droit de Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg; et
- des liquidités pour un montant de 4.988,- USD (quatre mille neuf cent quatre-vingt-dix huit dollars américains).

#### *Passifs*

- une dette due à GIBRALTAR INTERNATIONAL TRUST CORPORATION LTD d'un montant de 1.215,- GBP (mille deux cent quinze livres sterling); et
- une dette due à WHITE MOUNTAINS HOLDINGS BERMUDA LTD d'un montant de 63.790,- USD (soixante-trois mille sept cent quatre-vingt-dix dollars américains).

Ainsi que tout élément d'actif ou de passif détenu par l'Apporteur qui pourrait exister à la date du présent acte, non mentionné parce qu'inconnu, qui est apporté avec tous les droits, titres, engagements et obligations qui pourraient y être attachés de quelque manière que ce soit.

#### *Evaluation*

La valeur nette de cet apport en nature s'élève à 2.329.987.590,- EUR (deux milliards trois cent vingt-neuf millions neuf cent quatre-vingt-sept mille cinq cent quatre-vingt-dix euros). Cette évaluation a été approuvée par les gérants de la Société, conformément à une déclaration sur la valeur d'apport datée du 9 novembre 2006, qui restera annexée au présent acte notarié pour être soumise aux formalités d'enregistrement avec lui.

#### *Preuve de l'existence de l'apport*

Preuve de l'existence de l'apport a été donnée au notaire soussigné.

#### *Requête en exonération de droits d'apports*

Considérant qu'il s'agit d'une augmentation de capital d'une société luxembourgeoise par apport en nature à la Société consistant en l'ensemble de tous les éléments d'actif et passif (entièreté du patrimoine) d'une société de capitaux ayant son siège social dans un Etat membre de l'Union Européenne, sans aucune retenue ou exception, la Société demande expressément, pour l'apport décrit ci-dessus effectué par l'Apporteur, à bénéficier de l'application de l'article 4-1 (quatre-un) de la loi du 29 décembre 1971, telle que modifiée, qui prévoit l'exemption des droits d'apport.

#### *Intervention des gérants*

Sur ce, interviennent:

- a) M. Dennis P. Beaulieu;
- b) M. Dominique Robyns; et
- c) M. Göran Thorstensson;



tous, représentés par M. Raymond Thill, susnommé, en vertu d'un procuration donnée sous seing privé qui restera annexée au présent acte;

agissant en leur qualité de gérants de la Société, demandent au notaire d'acter ce qui suit:

Reconnaissant avoir été préalablement informés de l'étendue de leur responsabilité, légalement engagés en tant que gérants de la Société en raison de l'apport en nature décrit ci-dessus, chacun d'eux donne expressément son accord sur la description de cet apport en nature, sur son évaluation, et confirme la validité de la souscription et de la libération.

*Quatrième résolution*

Suite à l'apport des 500 (cinq cent) parts sociales de la Société par l'Apporteur, il est décidé d'annuler ces parts sociales avec effet immédiat.

En conséquence de l'annulation qui précède, le capital social de la Société est automatiquement réduit d'un montant de 50.000,- EUR (cinquante mille euros).

*Cinquième résolution*

En conséquence des déclarations et résolutions précédentes et l'Apport étant totalement réalisé, la participation au capital social de la Société est désormais composée de:

- OneBeacon HOLDINGS (GIBRALTAR) LIMITED: 4.735.500 (quatre millions sept cent trente-cinq mille cinq cent) parts sociales.

*Sixième résolution*

En conséquence des déclarations et résolutions qui précèdent, l'apport étant totalement réalisé, il est décidé à l'unanimité de modifier l'article 8 des statuts de la Société pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 8. Capital-Parts Sociales.** Le capital social de la Société est fixé à 473.500.000,- EUR (quatre cent soixante-treize millions cinq cent mille euros), représenté par 4.735.500 (quatre millions sept cent trente-cinq mille cinq cent) parts sociales de 100,- EUR (cent euros) chacune.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour de l'assemblée, la séance est levée à quinze heures trente.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais constate par les présentes qu'à la requête des personnes comparantes, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française; à la requête des mêmes personnes et en cas de divergences entre les textes anglais et français, la version anglaise fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: R. Thill, G. Schwachtgen, F. Stolz-Page, M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg, le 14 novembre 2006, vol. 156S, fol. 9, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Releveur (signé): Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 novembre 2006.

A. Schwachtgen.

(130702.3/230/302) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1 décembre 2006.

**OneBeacon HOLDINGS (LUXEMBOURG), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R. C. Luxembourg B 118.530.

Statuts coordonnés suivant l'acte n° 1600 du 9 novembre 2006, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> décembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour le notaire A. Schwachtgen,

Signature.

(130704.3/230/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> décembre 2006.

**ASSEL NICO IMMOBILIERE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-6211 Consdorf, 12, rue Buurgkapp.

R. C. Luxembourg B 54.813.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 7 novembre 2006, réf. LSO-BW01279, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(129998.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2006.

117954

**LUXROUTAGE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2355 Luxembourg, 31, rue du Puits.  
R. C. Luxembourg B 100.933.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 27 novembre 2006, réf. LSO-BW07299, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 novembre 2006.

FIDUCIAIRE DU KIEM, S.à r.l.

Signature

(130001.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2006.

---

**LUXROUTAGE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2355 Luxembourg, 31, rue du Puits.  
R. C. Luxembourg B 100.933.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 27 novembre 2006, réf. LSO-BW07296, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 novembre 2006.

FIDUCIAIRE DU KIEM, S.à r.l.

Signature

(130003.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2006.

---

**SALON D'ESTHETIQUE EUROPEEN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4702 Pétange, 1, rue Pierre Grégoire.  
R. C. Luxembourg B 90.355.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 7 novembre 2006, réf. LSO-BW01295, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(130008.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2006.

---

**FINANCE SOLUTIONS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 125.000,00.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.  
R. C. Luxembourg B 101.199.

Il résulte des résolutions écrites prises par le Conseil de Gérance le 22 novembre 2006 que les personnes suivantes, toutes domiciliées professionnellement au 1, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, ont été nommées signataires autorisés avec effet immédiat:

- Mr Robert-Jan Schol, né le 1<sup>er</sup> août 1959 à Delft (Pays-Bas)
- Mr Jorge Perez Lozano, né le 17 août 1973 à Manheim (Allemagne)
- Mr Paul van Baarle, né le 15 septembre 1958 à Rotterdam (Pays-Bas)
- Mr Jan-Willem van Koeverden Brouwer, né le 30 novembre 1974 à Amsterdam (Pays-Bas)
- Mme Polyxeni Kotoula, née le 30 novembre 1973 à Athènes (Grèce)
- Mme Sophie Mellinger, née le 20 juin 1971 à Metz.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 novembre 2006.

Pour avis conforme

Pour la Société

TMF MANAGEMENT LUXEMBOURG S.A.

Domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 28 novembre 2006, réf. LSO-BW07655. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(130049.3//25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2006.

---

117955

**CAIRNBULG SECURITIES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4735 Pétange, 81, rue J-B. Gillardin.  
R. C. Luxembourg B 108.164.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 15 novembre 2006, réf. LSO-BW04161, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(130009.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2006.

**CAIRNBULG INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.  
R. C. Luxembourg B 70.408.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 15 novembre 2006, réf. LSO-BW04159, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(130010.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2006.

**SORBATIM, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8248 Mamer, 2, op Paaseleck.  
R. C. Luxembourg B 64.162.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005, enregistrés à Luxembourg, le 23 novembre 2006, réf. LSO-BW06500, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 novembre 2006.

Pour SORBATIM, S.à r.l.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(130052.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2006.

**RUSA PROPERTIES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.  
R. C. Luxembourg B 121.848.

STATUTS

L'an deux mille six, le quinze novembre.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg).

A comparu:

SECHP INVESTMENTS HOLDING, S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social à L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie, R.C.S. Luxembourg section B numéro 117239,

ici représentée par Monsieur Laurent Kind, employé privé, demeurant professionnellement à L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie,

en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée,

laquelle procuration, paraphée ne varietur, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec celui-ci.

Ladite comparante, représentée comme indiqué ci-avant, a prié le notaire instrumentant d'arrêter ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée à constituer.

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé par les présentes une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois en vigueur et par les présents statuts.

**Art. 2.** La société prend la dénomination de RUSA PROPERTIES, S.à r.l.

**Art. 3.** La société a pour objet la prise d'intérêts, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

Elle peut notamment acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option, d'achat et de toute autre manière des valeurs mobilières de toutes espèces et les réaliser par voie de vente, cession, échange ou autrement.

La société peut également acquérir et mettre en valeur tous brevets et autres droits se rattachant à ces brevets ou pouvant les compléter.

La société peut emprunter et accorder aux sociétés dans lesquelles elle participe ou auxquelles elle s'intéresse directement ou indirectement tous concours, prêts, avances ou garanties.

La société peut effectuer toutes opérations immobilières et mobilières.

La société peut acquérir, vendre et gérer tous immeubles de quelque nature et dans quelque pays ou endroit que ce soit.

La société peut également s'engager dans et effectuer toutes opérations se rapportant directement ou indirectement à la gestion et à la propriété d'immeubles.

Elle pourra faire en outre toutes opérations commerciales, industrielles et financières, tant mobilières qu'immobilières qui peuvent lui paraître utiles dans l'accomplissement de son objet.

**Art. 4.** Le siège social est établi à Luxembourg.

Il pourra être transféré en tout autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg par décision des associés.

Au cas où des événements extraordinaires d'ordre politique ou économique de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète des circonstances anormales. Une telle décision n'aura aucun effet sur la nationalité de la société. La déclaration de transfert de siège sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'organe de la société qui se trouvera le mieux placé à cet effet dans les circonstances données.

**Art. 5.** La société est constituée pour une durée indéterminée.

**Art. 6.** Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,00), représenté par cinq cents (500) parts sociales de vingt-cinq euros (EUR 25,00) chacune, qui ont été toutes souscrites par l'associée unique SECHEP INVESTMENTS HOLDING, S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social à L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie, R.C.S. Luxembourg section B numéro 117239.

Le souscripteur comparant déclare et reconnaît que chacune des parts sociales a été intégralement libérée de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,00) est dès à présent à la libre disposition de la société ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

**Art. 7.** Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés qu'avec l'agrément de tous les associés.

**Art. 8.** La société n'est pas dissoute par le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture d'un associé.

**Art. 9.** Les créanciers personnels, ayants droits ou héritiers d'un associé ne pourront, pour quelque motif que ce soit, faire apposer des scellés sur les biens et documents de la société.

**Art. 10.** La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés et à tout moment révoqués par l'assemblée des associés.

L'acte de nomination fixera l'étendue des pouvoirs et la durée des fonctions du ou des gérants.

**Art. 11.** Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartiennent. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède. Chaque associé peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.

Lorsque, et aussi longtemps qu'un associé réunit toutes les parts sociales entre ses seules mains, la société est une société unipersonnelle au sens de l'article 179 (2) de la loi modifiée sur les sociétés commerciales; dans cette éventualité, les articles 200-1 et 200-2, entre autres, de la même loi sont d'application, c'est-à-dire chaque décision de l'associé unique ainsi que chaque contrat entre celui-ci et la société doivent être établis par écrit et les clauses concernant les assemblées générales des associés ne sont pas applicables.

**Art. 12.** Le ou les gérants ne contractent, en raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par lui/eux au nom de la société.

**Art. 13.** Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles sont adoptées par les associés représentant plus de la moitié du capital social. Toutefois, les décisions ayant pour objet une modification des statuts ne pourront être prises qu'à la majorité des associés représentant les trois quarts du capital social.

**Art. 14.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

**Art. 15.** Chaque année, au trente et un décembre, les comptes sont arrêtés et la gérance dresse un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la société.

**Art. 16.** Tout associé peut prendre au siège social de la société communication des comptes annuels pendant les quinze jours qui précéderont son approbation.

**Art. 17.** L'excédent favorable du compte de profits et pertes, après déduction des frais généraux, charges sociales, amortissements et provisions, constitue le bénéfice net de la société.

Chaque année, cinq pour cent (5%) du bénéfice net seront prélevés et affectés à la réserve légale. Ces prélèvements et affectations cesseront d'être obligatoires lorsque la réserve aura atteint un dixième du capital social, mais devront être repris jusqu'à entière reconstitution, si à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve se trouve entamé. Le solde est à la libre disposition des associés.

**Art. 18.** Lors de la dissolution de la société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui en fixeront les pouvoirs et les émoluments.

**Art. 19.** Pour tout ce qui n'est pas prévu par les présents statuts, les associés se réfèrent et se soumettent aux dispositions légales.

#### *Disposition transitoire*

Le premier exercice commencera aujourd'hui et se terminera le 31 décembre 2006.

### Evaluation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et changes, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution, est évalué à environ mille deux cent cinquante euros (EUR 1.250,00).

### Décision de l'associée unique

Immédiatement après la constitution de la société l'associée unique, représentant l'intégralité du capital social, a pris les résolutions suivantes:

1.- Le nombre des gérants est fixé à deux.

2.- Sont nommés gérants pour une durée indéterminée:

- Monsieur Bob Faber, expert-comptable, né à Luxembourg, le 15 mai 1964, demeurant professionnellement à L-1511 Luxembourg, 123, avenue de la Faïencerie;

- Monsieur Charles Meyer, expert-comptable, né à Luxembourg, le 19 avril 1969, demeurant professionnellement à L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

La société est engagée, en toutes circonstances, par la signature individuelle d'un gérant.

3.- L'adresse de la société est fixée à L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête de la personne comparante les présents statuts sont rédigés en français suivis d'une version anglaise; à la requête de la même personne et en cas de divergence entre le texte français et le texte anglais, la version française fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au représentant de comparant, connu du notaire par nom, prénom, état et demeure, il a signé avec le notaire le présent acte.

### Suit la version anglaise de ce qui précède:

In the year two thousand and six, on the fifteenth of November.

Before us Me Jean Seckler, notary residing in Junglinster (Grand-Duchy of Luxembourg).

There appeared:

SECHEP INVESTMENTS HOLDING, S.à r.l., a limited liability company incorporated under the laws of Luxembourg, having its registered office in L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie, R.C.S. Luxembourg section B number 117239,

here represented by Mr. Laurent Kind, private employee, residing professionally in L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie,

by virtue of a proxy given under private seal,

said proxy, signed ne varietur, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

Such appearing party, represented as indicated above, has drawn up the following articles of a limited liability company to be incorporated.

**Art. 1.** There is hereby established a limited liability company (société à responsabilité limitée) which will be governed by the laws in force and by the present articles of association.

**Art. 2.** The company's name is RUSA PROPERTIES, S.à r.l.

**Art. 3.** The object of the corporation is the taking of participating interests, in whatsoever form, in other Luxembourg or foreign companies, and the management, control and development of such participating interests.

The corporation may by way of contribution, subscription, option, sale or by any other way, acquire movables of all kinds and may realize them by way of sale, exchange, transfer or otherwise.

The corporation may also acquire and manage all patents and other rights deriving from these patents or complementary thereto.

The corporation may grant loans to the affiliated companies and to any other corporations in which it takes some direct or indirect interest.

The company may engage in any transactions involving immovable and movable property.

The company may acquire, transfer and manage any real estate of whatever kind in whatever country or location.

The company may further engage and execute any operations which pertain directly or indirectly to the management and the ownership of real estate.

The corporation may moreover carry out any commercial, industrial or financial operations, in respect of either moveable or immovable property, that it may deem of use in the accomplishment of its object.

**Art. 4.** The registered office of the company is established in Luxembourg.

It may be transferred to any other place of the Grand Duchy of Luxembourg by decision of the shareholders.

If extraordinary events of a political or economic nature which might jeopardize the normal activity at the registered office or the easy communication of this registered office with foreign countries occur or are imminent, the registered office may be transferred abroad provisionally until the complete cessation of these abnormal circumstances. Such decision will have no effect on the company's nationality. The declaration of the transfer of the registered office will be made and brought to the attention of third parties by the organ of the company which is best situated for this purpose under the given circumstances.

**Art. 5.** The company is established for an unlimited duration.

**Art. 6.** The corporate capital is set at twelve thousand five hundred euros (EUR 12,500.00), represented by five hundred (500) sharequotas of twenty-five euros (EUR 25.00) each, which have been all subscribed by the sole shareholder

SECHEP INVESTMENTS HOLDING, S.à r.l., a limited liability company incorporated under the laws of Luxembourg, having its registered office in L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faiënerie, R.C.S. Luxembourg section B number 117239.

The subscriber states and acknowledges that each sharequota has been fully paid up so that the amount of twelve thousand five hundred euros (EUR 12,500.00) is as of now at the free disposal of the company, evidence hereof having been given to the undersigned notary.

**Art. 7.** The shares in the company may be transferred freely between the partners. They may not be transferred inter vivos to persons other than the partners, unless all the partners so agree.

**Art. 8.** The company shall not be dissolved by death, prohibition, bankruptcy or insolvency of a partner.

**Art. 9.** The personal creditors, beneficiaries or heirs of a partner may not, for any reason whatsoever, have seals placed on the assets and documents belonging to the company.

**Art. 10.** The company shall be administered by one or more managers, who need not necessarily be partners, appointed by the meeting of partners, which may revoke them at any time.

The document of appointment shall lay down the extent of the powers and the duration of the term of office of the manager(s).

**Art. 11.** Each partner may participate in collective decision-making, whatever the number of shares he holds. Each partner shall have a number of votes equal to the number of shares in the company he holds. Each partner may be validly represented at meetings by a person bearing a special power of attorney.

When and as long as all the sharequotas are held by one person, the company is a one person company in the sense of article 179(2) of the amended law concerning trade companies; in this case, the articles 200-1 and 200-2 among others of the same law are applicable, i.e. any decision of the single shareholder as well as any contract between the latter and the company must be recorded in writing and the provisions regarding the general shareholders' meeting are not applicable.

**Art. 12.** The manager(s) shall not contract any personal obligation in respect of the commitments properly undertaken by him/them in the name of the company by virtue of his/their function.

**Art. 13.** The collective resolutions are validly taken only if they are adopted by shareholders representing more than half of the corporate capital. Nevertheless, decisions amending the articles of association can be taken only by the majority of the shareholders representing three quarters of the corporate capital.

**Art. 14.** The company's financial year shall commence on the first day of January and end on the thirty-first day of December each year.

**Art. 15.** Each year, on the thirty-first of December, the accounts shall be closed and the management shall draw up an inventory indicating the value of the company's assets and liabilities.

**Art. 16.** Each shareholder may inspect the annual accounts at the registered office of the company during the fifteen days preceding their approval.

**Art. 17.** The credit balance of the profit and loss account, after deduction of the general expenses, the social charges, the amortizations and the provisions represents the net profit of the company. Each year five percent (5%) of the net profit will be deducted and appropriated to the legal reserve. These deductions and appropriations will cease to be compulsory when the reserve amounts to ten percent (10%) of the corporate capital, but they will be resumed until the complete reconstitution of the reserve, if at a given moment and for whatever reason the latter has been touched. The balance is at the shareholders' free disposal.

**Art. 18.** When the company is wound up, it shall be liquidated by one or more liquidators, who need not necessarily be partners, appointed by the partners, who shall determine their powers and emoluments.

**Art. 19.** For all matters not covered by the present memorandum and Articles of Incorporation, the partners shall refer to and abide by the legal provisions.

*Transitory provision.*

The first fiscal year will begin now and will end on the 31st of December 2006.

*Valuation of the costs*

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the corporation incurs or for which it is liable by reason of its organization, is approximately one thousand two hundred and fifty euros (EUR 1,250.00).

*Resolutions of the sole shareholder*

Immediately after the incorporation of the company, the sole shareholder representing the entire corporate capital has taken the following resolutions:

1. The number of managers is set at two.

2. Is appointed as manager for an unlimited period:

- Mr. Bob Faber, Chartered Accountant, born in Luxembourg, on the 15th of May 1964, residing professionally in L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faiënerie;

- Mr. Charles Meyer, chartered accountant, born in Luxembourg (France), on the 19th of April 1969, residing professionally in L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faiënerie.

The company is validly committed in all circumstances by the sole signature of one manager.

3. The address of the company is fixed at L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in French followed by an English version. On request of the same appearing person and in case of divergences between the French and the English texts, the French version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this deed.

The document having been read to the person appearing, who is known to the notary by surname, name, civil status and residence, said person appearing signed together with Us, the Notary, the present original deed.

Signed: L. Kind, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 27 novembre 2006, vol. 539, fol. 85, case 9. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signed): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 30 novembre 2006.

J. Seckler.

(130805.3/231/224) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> décembre 2006.

**MICFIN S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 43.153.

*Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement le 16 août 2006*

Sont nommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2011:

- Monsieur Michele Mantero, dirigeant d'entreprises, demeurant à Ossuccio (Italie), Via Statale 2A, Président

- Monsieur Horst Sonnentag, administrateur de sociétés, demeurant à D-54453 Nittel, Schulstraße 10

- Monsieur Reno Maurizio Tonelli, licencié en sciences politiques, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg

Est nommée commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2011:

- AUDIEX S.A., 57, avenue de la Faïencerie, L-1510 Luxembourg

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 novembre 2006.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 21 novembre 2006, réf. LSO-BW05532. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(130054.3//20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2006.

**ROYAL ST ANDREWS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 106.962.

*Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement le 7 septembre 2006*

Sont nommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2011:

- Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant professionnellement au 5, bd de la Foire, L-1528 Luxembourg, Président;

- Monsieur Reno Maurizio Tonelli, licencié en sciences politiques, demeurant professionnellement au 5, bd de la Foire, L-1528 Luxembourg;

- Monsieur Pierre Lentz, licencié en sciences économiques, demeurant professionnellement au 5, bd de la Foire, L-1528 Luxembourg.

Est nommé commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2011:

- AUDIEX S.A., 57, avenue de la Faïencerie, L-1510 Luxembourg

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 novembre 2006.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 20 novembre 2006, réf. LSO-BW05228. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(130059.3//22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2006.

117960

**OUTSIDER S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1660 Luxembourg, 6, Grand-rue.  
R. C. Luxembourg B 57.205.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005, enregistrés à Luxembourg, le 23 novembre 2006, réf. LSO-BW06496, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 novembre 2006.

Pour *OUTSIDER S.A.*

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(130055.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2006.

**CENTENNIAL (LUXEMBOURG), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 400, route d'Esch.  
R. C. Luxembourg B 120.255.

Suite à la décision de l'associé unique de la société BRILLIANT IDEA INTERNATIONAL LIMITED, en date du 26 septembre 2006, il résulte que la dénomination de l'associé unique de CENTENNIAL (LUXEMBOURG), S.à r.l. a été changée de BRILLIANT IDEA INTERNATIONAL LIMITED en LF CENTENNIAL LIMITED.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait et signé à Luxembourg, le 7 novembre 2006.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 8 novembre 2006, réf. LSO-BW01861. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(130056.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2006.

**LE ROMAIN S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2721 Luxembourg, 2, rue Alphonse Weicker.  
R. C. Luxembourg B 79.752.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005, enregistrés à Luxembourg, le 23 novembre 2006, réf. LSO-BW06493, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 novembre 2006.

Pour *LE ROMAIN S.A.*

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(130058.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2006.

**LLOYDS TSB INTERNATIONAL LIQUIDITY, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 29.813.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale Ordinaire du 17 octobre 2006*

Les actionnaires ont décidé à l'unanimité que:

1. la démission de M. Roger C. Barker en tant qu'Administrateur de la SICAV est acceptée;
2. l'élection de Mme. Virginie Raux en tant que nouvel Administrateur de la SICAV pour une période de six ans en remplacement de M. Roger C. Barker est acceptée;
  - 1.1. Adresse de M. Roger C. Barker; 40, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg.
  - 2.1. Adresse de Mme. Virginie Raux; 40, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

*LLOYDS TSB INTERNATIONAL LIQUIDITY*

V. Raux / J. Elvinger

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 7 novembre 2006, réf. LSO-BW01342. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(130187.4//20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2006.



117961

**LACO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1618 Luxembourg, 2, rue des Gaulois.

R. C. Luxembourg B 63.593.

—  
Les comptes annuels au 31 décembre 2005, enregistrés à Luxembourg, le 23 novembre 2006, réf. LSO-BW06490, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 novembre 2006.

Pour LACO, S.à r.l.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(130060.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2006.

---

**KREUZGRUENDCHEN S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1618 Howald, 2, rue des Gaulois.

R. C. Luxembourg B 92.493.

—  
Les comptes annuels au 31 décembre 2005, enregistrés à Luxembourg, le 23 novembre 2006 réf. LSO-BW06489, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 novembre 2006.

Pour KREUZGRUENDCHEN S.A.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(130061.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2006.

---

**BELVAL SQUARE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1618 Luxembourg, 2, rue des Gaulois.

R. C. Luxembourg B 93.026.

—  
Les comptes annuels au 31 décembre 2005, enregistrés à Luxembourg, le 23 novembre 2006, réf. LSO-BW06488, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 novembre 2006.

Pour BELVAL SQUARE S.A.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(130062.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2006.

---

**SYMACO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-7217 Bereldange, 55, rue de Bridel.

R. C. Luxembourg B 56.523.

—  
L'an deux mille six, le vingt-cinq octobre.

Par-devant Maître Aloyse Biel, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

Ont comparu:

1.- La société à responsabilité limitée SYMACO, S.à r.l., avec siège social à L-8089 Bertrange, 7, rue des Près, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant, alors de résidence à Capellen, en date du 4 octobre 1996, publié au Mémorial C numéro 650 en date du 14 décembre 1996.

Ici représentée par son gérant unique:

Monsieur Sohrab Neshvad, architecte diplômé, demeurant à L- 8085 Bertrange, 10, rue Michel Rodange;

2.- Monsieur Sohrab Neshvad, prédit, agissant en nom personnel.

3.- Madame Minoo Motamedi Azari, indépendante, demeurant à Bertrange.

4.- Monsieur Surena Neshvad, étudiant, demeurant à L-8085 Bertrange, 10, rue Michel Rodange, lequel à délégué aux fins des présentes Madame Minoo Motamedi Azari, prédite, agissant en vertu d'un pouvoir général authentique reçu par le notaire soussigné en date du 3 juillet 2002, transcrit au deuxième bureau des Hypothèques à Luxembourg, le 6 août 2002, volume 1339, numéro 109,

5.- Monsieur Cyrus Neshvad, étudiant, demeurant à L-8077 Bertrange, 246, rue de Luxembourg.

Lesquels comparants ont requis le notaire soussigné d'acter leurs déclarations comme suit:

- les parts sociales de la société SYMACO, S.à r.l., se trouvent actuellement réparties comme suit:

	Parts
- Monsieur Sohrab Neshvad, prèdit, .....	40
- Madame Minoo Motamedi Azari, prèdite, .....	20
- Monsieur Cyrus Neshvad, prèdit, .....	20
- Monsieur Surena Neshvad, prèdit, .....	20
Total: cent parts sociales .....	100

Par les présentes, Madame Minoo Motamedi Azari, prénommée, déclare céder et transporter vingt (20) parts sociales qu'elle détient dans la prèdite société à Monsieur Surena Neshvad, prénommé, qui accepte. Cette cession a eu lieu pour et moyennant le prix de deux mille quatre cent soixante-dix-neuf euros (EUR 2.479,-), somme que la cédante déclare avoir reçue du cessionnaire, avant la passation des présentes directement et en dehors la présence du notaire instrumentant, ce dont elle en donne quittance titre et décharge pour solde.

Ensuite Monsieur Cyrus Neshvad, prénommé, déclare céder et transporter vingt (20) parts sociales qu'il détient dans la prèdite société à Monsieur Sohrab Neshvad, prénommé, qui accepte. Cette cession a eu lieu pour et moyennant le prix de deux mille quatre cent soixante-dix-neuf euros (EUR 2.479,-), somme que le cédant déclare avoir reçu du cessionnaire, avant la passation des présentes directement et en dehors la présence du notaire instrumentant, ce dont il en donne quittance titre et décharge pour solde.

La société SYMACO, S.à r.l., prénommée et représentée comme il vient d'être dit, déclare accepter la cession ci-avant mentionnée conformément à l'article 190 de la loi sur les sociétés commerciales, dispenser les parties de la lui signifier et n'avoir entre les mains aucun empêchement ou opposition qui puisse en arrêter ou suspendre l'effet.

A la suite des cessions ainsi intervenues, le capital de la société SYMACO, S.à r.l., se trouve réparti de la manière suivante:

	Parts
- Monsieur Sohrab Neshvad, prèdit, soixante parts sociales .....	60
- Monsieur Surena Neshvad, prèdit, quarante parts sociales .....	40
Total: cent parts sociales .....	100

#### *Assemblée générale extraordinaire*

Et à l'instant même les associés représentant l'intégralité du capital social ont déclaré vouloir se considérer comme dûment convoqués en assemblée générale extraordinaire et, sur ordre du jour conforme dont ils reconnaissent avoir eu connaissance parfaite dès avant ce jour, ont pris les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

L'assemblée générale extraordinaire de la prèdite société décide:

a) de convertir le capital social actuel de cinq cent mille francs luxembourgeois (LUF 500.000,-) en euros au taux de change de 40,3399 pour donner au capital social une valeur en euros de douze mille trois cent quatre vingt quatorze euros virgule soixante-sept cents (EUR 12.394,67);

b) d'augmenter le capital social à concurrence de la somme en espèces de cinq euros virgule trente-trois cents (EUR 5,33) pour le porter de son montant actuel de douze mille trois cent quatre vingt quatorze euros virgule soixante-sept cents (EUR 12.394,67) à douze mille quatre cents euros (EUR 12.400,-);

c) La prèdite somme de cinq euros trente-trois cents (EUR 5,33) a été versée par les associés sur le compte de la société, ce que les associés constatent expressément;

d) de supprimer les cent parts sociales (100) existantes de cinq mille francs luxembourgeois (LUF 5.000,-) chacune et de créer cent parts sociales nouvelles (100) de cent vingt quatre euros (EUR 124,-) chacune. Ces parts sociales sont attribuées aux associés actuels, au prorata des parts anciennes leur appartenant dans la prèdite société.

#### *Deuxième résolution*

De qui précède, l'assemblée générale extraordinaire de la prèdite société décide de modifier l'article six des statuts et de lui donner la teneur suivante:

**Art. 6.** Le capital social est fixé à douze mille quatre cents euros (EUR 12.400,-) représenté par cent parts sociales (100) de cent vingt-quatre euros (EUR 124,-) chacune.

Ces parts sociales ont été souscrites comme suit:

	Parts
- Monsieur Sohrab Neshvad, prèdit, .....	60
- Monsieur Surena Neshvad, prèdit, .....	40
Total: cent parts sociales .....	100

#### *Troisième résolution*

L'assemblée générale décide de transférer le siège social de Bertrange à Bereldange et de modifier par conséquent l'article quatre des statuts pour lui donner la teneur suivante:

**Art. 4.** Le siège social est établi à Bereldange. Il pourra être transféré en tout autre lieu d'un commun accord entre les associés.

L'adresse du siège est fixée à L-7217 Bereldange, 55, rue de Bridel.

117963

*Frais*

Les frais et honoraires qui incombent à la société en raison du présent acte s'élèvent à huit cents euros (800,- EUR).  
Dont acte, fait et passé à Esch-sur-Alzette, en l'étude du notaire instrumentant, date qu'en tête des présentes.  
Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom, état et demeure, ils ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: S. Neshvad, M. Azari, C. Neshvad, A. Biel.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 27 octobre 2006, vol. 922, fol. 22, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux parties sur demande pour servir aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 13 novembre 2006.

A. Biel.

(130902.3/203/92) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> décembre 2006.

---

**SYMACO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-7217 Bereldange, 55, rue de Bridel.

R. C. Luxembourg B 56.523.

Les statuts coordonnés de la prédite société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> décembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A. Biel.

(130904.3/203/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> décembre 2006.

---

**SYNN-LUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,  
(anc. SELIMEX, S.à r.l.).**

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt.

R. C. Luxembourg B 12.376.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 23 novembre 2006, réf. LSO-BW06486, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 novembre 2006.

*Pour SYNN-LUX, S.à r.l.*

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(130064.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2006.

---

**SYNN-LUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,  
(anc. SELIMEX, S.à r.l.).**

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt.

R. C. Luxembourg B 12.376.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 23 novembre 2006, réf. LSO-BW06485, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 novembre 2006.

*Pour SYNN-LUX, S.à r.l.*

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(130065.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2006.

---

**NORTH REOF LEOPOLD, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue John F. Kennedy.

R. C. Luxembourg B 117.076.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 44186 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2006.

J. Elvinger

Notaire

(130089.3/211/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2006.

---

117964

**HLC, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1734 Luxembourg, 2, rue Carlo Hemmer.  
R. C. Luxembourg B 107.702.

Le bilan et l'annexe au 30 juin 2006, enregistrés à Luxembourg, le 29 novembre 2006, réf. LSO-BW08212, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

Signature

*Un gérant*

(130066.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2006.

**CONTRASTOR, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1734 Luxembourg, 2, rue Carlo Hemmer.

R. C. Luxembourg B 89.533.

Le bilan et l'annexe au 30 juin 2006, enregistrés à Luxembourg, le 29 novembre 2006, réf. LSO-BW08205, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

Signature

*Un gérant*

(130067.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2006.

**ALSEA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1735 Luxembourg, 2, rue Carlo Hemmer.

R. C. Luxembourg B 110.814.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2005, enregistrés à Luxembourg, le 29 novembre 2006, réf. LSO-BW08194, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

Signature

*Un gérant*

(130068.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2006.

**BIRKIN PROPERTIES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Registered office: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

R. C. Luxembourg B 121.851.

STATUTES

In the year two thousand and six, on the twenty-fourth of November.

Before us Maître Jean Seckler, notary residing at Junglinster (Grand-Duchy of Luxembourg).

Appeared:

The company TAGGIA XCIII - CONSULTADORA E PARTICIPACOES, UNIPessoal LDA, with registered office at Edifício Marina Club, no 73, 1st floor, room 105, 9000-533, Funchal, Madeira, Portugal, registered in the Commercial Register of the Free Trade Zone of Madeira under the number 07359,

here represented by Mr Laurent Kind, private employee, professionally residing at L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie, by virtue of one proxy given under private seal.

The said proxy signed ne varietur by the mandatory and the undersigned notary will remain annexed to the present deed, to be filed at the same time with the registration authorities.

This appearing party, represented as said before, request the undersigned notary to draw up the Constitutive Deed of a limited liability company, («société à responsabilité limitée»), as follows:

**Chapter I.- Purpose - Name - Duration**

**Art. 1.** A company is established between the actual share owner and all those who may become owners in the future, in the form of a limited liability company, («société à responsabilité limitée»), which will be ruled by the concerning laws and the present articles of in.

**Art. 2.** The purpose of the company are all transactions pertaining directly or indirectly to the taking of participating interests in any enterprises in whatever form, to the administration, the management, the control and the development of these participating interests.

It may use its funds for the setting-up, the management, the development and the disposal of a portfolio consisting of any securities and patents of whatever origin, participate in the creation, the development and the control of any enterprise, to acquire by way of investment, subscription, underwriting of by option to purchase and any other way whatever securities and patents, to realize them by way of sale, transfer, exchange or otherwise, have developed these securities and patents, grant to the companies in which it has participating interests any support, loans, advances or guarantees.

The company may engage in any transactions involving immovable and movable property. The company may acquire, transfer and manage any real estate of whatever kind in whatever country or location.

The company may further engage and execute any operations which pertain directly or indirectly to the management and the ownership of real estate.

The company may also undertake any commercial industrial and financial transactions, which it might deem useful for the accomplishment of its purpose.

**Art. 3.** The duration of the company is unlimited.

**Art. 4.** The company shall take the name of BIRKIN PROPERTIES, S.à r.l.

**Art. 5.** The registered office shall be at Luxembourg.

The company may open branches in other countries.

It may, by a simple decision of the associates, be transferred to any other place in the Grand-Duchy of Luxembourg.

### Chapter II.- Corporate capital - Sharequotas

**Art. 6.** The company's capital is set at twelve thousand five hundred Euros (12,500.- EUR), represented by five hundred (500) sharequotas of a par value of twenty-five Euros (25.- EUR) each.

When and as long as all the sharequotas are held by one person, the company is a one person company in the sense of article 179(2) of the amended law concerning trade companies; in this case, the articles 200-1 and 200-2 among others of the same law are applicable, i.e. any decision of the single shareholder as well as any contract between the latter and the company must be recorded in writing and the provisions regarding the general shareholders' meeting are not applicable.

The company may acquire its own sharequotas provided that they be cancelled and the capital reduced proportionally.

**Art. 7.** The sharequotas shall be freely transferable between associates.

They can only be transferred inter vivos or upon death to non-associates with the unanimous approval of all the associates.

In this case the remaining associates have a preemption right.

They must use this preemption right within thirty days from the date of refusal to transfer the sharequotas to a non-associate person.

In case of use of this preemption right the value of the sharequotas shall be determined pursuant to par. 6 and 7 of article 189 of the Company law.

**Art. 8.** Death, state of minority declared by the court, bankruptcy or insolvency of an associate do not affect the company.

**Art. 9.** Creditors, beneficiaries or heirs shall not be allowed for whatever reason to place the assets and documents of the company under seal, nor to interfere with its management; in order to exercise their rights they will refer to the values established by the last balance-sheet and inventory of the company.

### Chapter III.- Management

**Art. 10.** The shall be managed by one or several managers, who need not be shareholders, nominated and subject to removal at any moment by the general meeting which determines their powers and compensations.

**Art. 11.** Each associate, without consideration to the number of sharequotas he holds, may participate to the collective decisions; each associate has as many votes as sharequotas.

Any associate may be represented at general meetings by a special proxy holder.

**Art. 12.** Collective resolutions shall be taken only if adopted by associates representing more than half of the corporate capital.

Nevertheless, decisions amending the articles of association can be taken only by the majority of the shareholders representing three quarter of the corporate capital.

**Art. 13.** In case that the company consists of only one share owner, the powers assigned to the general meeting are exercised by the sole shareholder.

Resolutions taken by the sole shareholder in virtue of these attributions must be mentioned in a protocol or taken in written form.

Contracts concluded between the sole shareholder and the company represented by the sole shareholder must also be mentioned in a protocol or be established in written form.

This disposition is not applicable for current operations made under normal conditions.

**Art. 14.** The managers in said capacity do not engage their personal liability concerning by the obligation they take regularly in the name of the company; as pure proxies they are only liable for the execution of their mandate.

**Art. 15.** Part of the available profit may be assigned as a premium in favour of the managers by a decision of the share owners.

**Art. 16.** The fiscal year shall begin on the 1st of January and terminate on the 31st of December.

#### Chapter IV.- Dissolution - Liquidation

**Art. 17.** In case of dissolution, the liquidation shall be carried out by one or several liquidators, who may not be shareholders and shall be nominated by the associates who shall determine their powers and compensations.

#### Chapter V.- General stipulations

**Art. 18.** All issues not referred to in these articles, shall be governed by the concerning legal regulations.

##### *Special dispositions*

The first fiscal year shall begin on the date of the incorporation and terminate on the 31st of December 2006.

##### *Subscription and payment*

All the shares have been subscribed by the sole shareholder TAGGIA XCIII - CONSULTADORIA E PARTICIPACOES, UNIPESSOAL LDA, prenamed.

All the shares have been fully paid-up by contribution in cash, so that the sum of twelve thousand five hundred Euros (12,500.- EUR) is at the free disposal of the Company, evidence of which has been given to the undersigned notary.

##### *Costs*

The amount, approximately at least, of costs, expenses, salaries or charges, in whatever form it may be, incurred or charged to the company as a result of its formation, is approximately valued at one thousand one hundred Euros.

##### *Decisions of the sole shareholder*

Immediately after the incorporation of the company, the aboved-named shareholder took the following resolutions:

1.- The registered office is established in L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faiencerie.

2.- Is appointed as managing director:

Mr Alain Heinz, companies' director, born in Forbach (France), on the 17th of May 1968, residing professionally at L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faiencerie.

3.- The company will be validly bound by the sole signature of the managing director.

##### *Statement*

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing mandatory, the present deed is worded in English followed by a French version; on the request of the same appearing mandatory and in case of divergence between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing mandatory, acting as said before, known to the notary, by surname, Christian name, civil status and residence, the said person appearing signed together with Us, the notary, the present deed.

#### **Suit la version française du texte qui précède:**

L'an deux mille six, le vingt-quatre novembre.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

A comparu:

La société TAGGIA XCIII - CONSULTADORIA E PARTICIPACOES, UNIPESSOAL LDA, avec siège social à Edificio Marina Club, no 73, 1st floor, room 105, 9000-533, Funchal, Madeira, Portugal, inscrite au «Commercial Register of the Free Trade Zone of Madeira» sous le numéro 07359,

ici représentée par Monsieur Laurent Kind, employé privé, demeurant professionnellement à L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faiencerie, en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée.

La prédite procuration, signée ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Laquelle comparante, représentée comme dit ci-avant, requière le notaire instrumentant de dresser l'acte constitutif d'une société à responsabilité limitée comme suit:

#### **Titre I<sup>er</sup>.- Objet - Raison sociale - Durée**

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé par la présente entre le propriétaire actuel des parts ci-après créées et tous ceux qui pourront le devenir dans la suite, une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois y relatives, ainsi que par les présents statuts.

**Art. 2.** La société a pour objet toutes prises de participations, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres entreprises luxembourgeoises ou étrangères, la gestion ainsi que la mise en valeur de ces participations.

La société pourra employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et valeurs mobilières de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option, d'achat, de négociation et de toute autre manière, tous titres et droits et les aliéner par vente, échange ou encore autrement; la société pourra octroyer aux entreprises auxquelles elle s'intéresse, tous concours, prêts, avances ou garanties.

La société peut effectuer toutes opérations immobilières et mobilières. La société peut acquérir, vendre et gérer tous immeubles de quelque nature et dans quelque pays ou endroit que ce soit.

La société peut également s'engager dans toutes opérations immobilières et effectuer toutes opérations se rapportant directement ou indirectement à la gestion et à la propriété d'immeubles.

La société pourra encore effectuer toutes opérations commerciales, industrielles et financières susceptibles de favoriser l'accomplissement des activités décrites ci-dessus.

**Art. 3.** La durée de la société est illimitée.

**Art. 4.** La société prend la dénomination de BIRKIN PROPERTIES, S.à r.l.

**Art. 5.** Le siège social est établi à Luxembourg.

La société peut ouvrir des succursales dans d'autres pays.

Le siège pourra être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg par simple décision des associés.

### **Titre II.- Capital social - Parts sociales**

**Art. 6.** Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR), représenté par cinq cents (500) parts sociales de vingt-cinq euros (25,- EUR) chacune.

Lorsque, et aussi longtemps qu'un associé réunit toutes les parts sociales entre ses seules mains, la société est une société unipersonnelle au sens de l'article 179 (2) de la loi modifiée sur les sociétés commerciales; dans cette éventualité, les articles 200-1 et 200-2, entre autres, de la même loi sont d'application, c'est-à-dire chaque décision de l'associé unique ainsi que chaque contrat entre celui-ci et la société doivent être établis par écrit et les clauses concernant les assemblées générales des associés ne sont pas applicables.

La société peut acquérir ses propres parts à condition qu'elles soient annulées et le capital réduit proportionnellement.

**Art. 7.** Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

Elles ne peuvent être cédées entre vifs ou pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'accord unanime de tous les associés.

En cas de cession à un non-associé, les associés restants ont un droit de préemption.

Ils doivent l'exercer endéans les 30 jours à partir de la date du refus de cession à un non-associé.

En cas d'exercice de ce droit de préemption, la valeur de rachat des parts est calculée conformément aux dispositions des alinéas 6 et 7 de l'article 189 de la loi sur les sociétés commerciales.

**Art. 8.** Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés ne mettent pas fin à la société.

**Art. 9.** Les créanciers, ayants-droit ou héritiers d'un associé ne pourront pour quelque motif que ce soit, faire apposer des scellés sur les biens et documents de la société, ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration; pour faire valoir leurs droits, ils devront se tenir aux valeurs constatées dans les derniers bilan et inventaire de la société.

### **Titre III.- Administration et gérance**

**Art. 10.** La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés et révocables à tout moment par l'assemblée générale qui fixe leurs pouvoirs et leurs rémunérations.

**Art. 11.** Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre des parts qui lui appartient; chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède.

Chaque associé peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.

**Art. 12.** Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par les associés représentant plus de la moitié du capital social.

Toutefois, les décisions ayant pour objet une modification des statuts ne pourront être prises qu'à la majorité des associés représentant les trois quarts du capital social.

**Art. 13.** Lorsque la société ne comporte qu'un seul associé, les pouvoirs attribués par la loi ou les statuts à l'assemblée générale sont exercés par l'associé unique.

Les décisions prises par l'associé unique, en vertu de ces pouvoirs, sont inscrites sur un procès-verbal ou établies par écrit.

De même, les contrats conclus entre l'associé unique et la société représentée par lui sont inscrits sur un procès-verbal ou établies par écrit.

Cette disposition n'est pas applicable aux opérations courantes conclues dans des conditions normales.

**Art. 14.** Le ou les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la société; simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

**Art. 15.** Une partie du bénéfice disponible pourra être attribuée à titre de gratification aux gérants par décision des associés.

**Art. 16.** L'année sociale commence le 1er janvier et finit le 31 décembre.

### **Titre IV.- Dissolution - Liquidation**

**Art. 17.** Lors de la dissolution de la société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés, qui en fixeront les pouvoirs et émoluments.

### **Titre V.- Dispositions générales**

**Art. 18.** Pour tout ce qui n'est pas prévu dans les présents statuts, les associés s'en réfèrent aux dispositions légales.

117968

*Disposition transitoire*

Par dérogation, le premier exercice commence aujourd'hui et finira le 31 décembre 2006.

*Souscription et libération*

Toutes les parts sociales ont été souscrites par l'associée unique TAGGIA XCIII - CONSULTADORIA E PARTICIPACÕES, UNIPESSOAL LDA, prédésignée.

Toutes les parts ont été intégralement libérées par apport en numéraire, de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) se trouve dès maintenant à la disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentaire.

*Frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution s'élève à environ mille cent euros.

*Décisions de l'associée unique*

Immédiatement après la constitution de la société, l'associée unique a pris les résolutions suivantes:

- 1.- Le siège social est établi à L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faiënerie.
- 2.- Est désigné comme gérant de la société:

Monsieur Alain Heinz, administrateur de sociétés, né à Forbach (France), le 17 mai 1968, demeurant professionnellement à L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faiënerie.

- 3.- La société est valablement engagée par la signature individuelle du gérant.

*Constatation*

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête du mandataire, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française; à la requête du même mandataire et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire, ès-qualités qu'il agit, connu du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: L. Kind, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 28 novembre 2006, vol. 539, fol. 87, case 4. – Reçu 125 euros.

*Le Receveur (signé): G. Schlink.*

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 30 novembre 2006.

J. Seckler.

(130812.3/231/234) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> décembre 2006.

---

**SARGAS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1734 Luxembourg, 2, rue Carlo Hemmer.

R. C. Luxembourg B 111.406.

—

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2005, enregistrés à Luxembourg, le 29 novembre 2006, réf. LSO-BW08199, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

Signature

*Un gérant*

(130070.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2006.

---

**KEYTECH, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1734 Luxembourg, 2, rue Carlo Hemmer.

R. C. Luxembourg B 87.093.

—

Le bilan et l'annexe au 31 août 2006, enregistrés à Luxembourg, le 29 novembre 2006, réf. LSO-BW08202, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

Signature

*Un gérant*

(130071.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2006.

---



117969

**PORTER INTERNATIONAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1734 Luxembourg, 2, rue Carlo Hemmer.  
R. C. Luxembourg B 100.025.

Le bilan et l'annexe au 30 juin 2006, enregistrés à Luxembourg, le 29 novembre 2006, réf. LSO-BW08204, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

Signature

*Un gérant*

(130072.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2006.

**BORDEAUX PARTICIPATIONS, Société Anonyme.**

Siège social: L-1734 Luxembourg, 2, rue Carlo Hemmer.  
R. C. Luxembourg B 50.734.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 29 novembre 2006, réf. LSO-BW08207, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

Signature

*Un administrateur*

(130073.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2006.

**BORDEAUX PARTICIPATIONS, Société Anonyme.**

Siège social: L-1734 Luxembourg, 2, rue Carlo Hemmer.  
R. C. Luxembourg B 50.734.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2005, enregistrés à Luxembourg, le 29 novembre 2006, réf. LSO-BW08210, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

Signature

*Un administrateur*

(130074.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2006.

**BARDOT PROPERTIES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Registered office: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.  
R. C. Luxembourg B 121.850.

**STATUTES**

In the year two thousand and six, on the twenty-fourth of November.

Before us Maître Jean Seckler, notary residing at Junglinster (Grand-Duchy of Luxembourg).

Appeared:

The company TAGGIA XCIII - CONSULTADORIA E PARTICIPACOES, UNIPessoal LDA, with registered office at Edifício Marina Club, no 73, 1st floor, room 105, 9000-533, Funchal, Madeira, Portugal, registered in the Commercial Register of the Free Trade Zone of Madeira under the number 07359,

here represented by Mr Laurent Kind, private employee, professionally residing at L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie, by virtue of one proxy given under private seal.

The said proxy signed ne varietur by the mandatory and the undersigned notary will remain annexed to the present deed, to be filed at the same time with the registration authorities.

This appearing party, represented as said before, request the undersigned notary to draw up the Constitutive Deed of a limited liability company, («société à responsabilité limitée»), as follows:

**Chapter I.- Purpose - Name - Duration**

**Art. 1.** A company is established between the actual share owner and all those who may become owners in the future, in the form of a limited liability company, («société à responsabilité limitée»), which will be ruled by the concerning laws and the present articles of in.

**Art. 2.** The purpose of the company are all transactions pertaining directly or indirectly to the taking of participating interests in any enterprises in whatever form, to the administration, the management, the control and the development of these participating interests.

It may use its funds for the setting-up, the management, the development and the disposal of a portfolio consisting of any securities and patents of whatever origin, participate in the creation, the development and the control of any enterprise, to acquire by way of investment, subscription, underwriting of by option to purchase and any other way whatever securities and patents, to realize them by way of sale, transfer, exchange or otherwise, have developed these securities and patents, grant to the companies in which it has participating interests any support, loans, advances or guarantees.

The company may engage in any transactions involving immovable and movable property. The company may acquire, transfer and manage any real estate of whatever kind in whatever country or location.

The company may further engage and execute any operations which pertain directly or indirectly to the management and the ownership of real estate.

The company may also undertake any commercial industrial and financial transactions, which it might deem useful for the accomplishment of its purpose.

**Art. 3.** The duration of the company is unlimited.

**Art. 4.** The company shall take the name of BARDOT PROPERTIES, S.à r.l.

**Art. 5.** The registered office shall be at Luxembourg.

The company may open branches in other countries.

It may, by a simple decision of the associates, be transferred to any other place in the Grand-Duchy of Luxembourg.

### Chapter II.- Corporate capital - Sharequotas

**Art. 6.** The company's capital is set at twelve thousand five hundred Euros (12,500.- EUR), represented by five hundred (500) sharequotas of a par value of twenty-five Euros (25.- EUR) each.

When and as long as all the sharequotas are held by one person, the company is a one person company in the sense of article 179(2) of the amended law concerning trade companies; in this case, the articles 200-1 and 200-2 among others of the same law are applicable, i.e. any decision of the single shareholder as well as any contract between the latter and the company must be recorded in writing and the provisions regarding the general shareholders' meeting are not applicable.

The company may acquire its own sharequotas provided that they be cancelled and the capital reduced proportionally.

**Art. 7.** The sharequotas shall be freely transferable between associates.

They can only be transferred inter vivos or upon death to non-associates with the unanimous approval of all the associates.

In this case the remaining associates have a preemption right.

They must use this preemption right within thirty days from the date of refusal to transfer the sharequotas to a non-associate person.

In case of use of this preemption right the value of the sharequotas shall be determined pursuant to par. 6 and 7 of article 189 of the Company law.

**Art. 8.** Death, state of minority declared by the court, bankruptcy or insolvency of an associate do not affect the company.

**Art. 9.** Creditors, beneficiaries or heirs shall not be allowed for whatever reason to place the assets and documents of the company under seal, nor to interfere with its management; in order to exercise their rights they will refer to the values established by the last balance-sheet and inventory of the company.

### Chapter III.- Management

**Art. 10.** The shall be managed by one or several managers, who need not be shareholders, nominated and subject to removal at any moment by the general meeting which determines their powers and compensations.

**Art. 11.** Each associate, without consideration to the number of sharequotas he holds, may participate to the collective decisions; each associate has as many votes as sharequotas.

Any associate may be represented at general meetings by a special proxy holder.

**Art. 12.** Collective resolutions shall be taken only if adopted by associates representing more than half of the corporate capital.

Nevertheless, decisions amending the articles of association can be taken only by the majority of the shareholders representing three quarter of the corporate capital.

**Art. 13.** In case that the company consists of only one share owner, the powers assigned to the general meeting are exercised by the sole shareholder.

Resolutions taken by the sole shareholder in virtue of these attributions must be mentioned in a protocol or taken in written form.

Contracts concluded between the sole shareholder and the company represented by the sole shareholder must also be mentioned in a protocol or be established in written form.

This disposition is not applicable for current operations made under normal conditions.

**Art. 14.** The managers in said capacity do not engage their personal liability concerning by the obligation they take regularly in the name of the company; as pure proxies they are only liable for the execution of their mandate.

**Art. 15.** Part of the available profit may be assigned as a premium in favour of the managers by a decision of the share owners.

**Art. 16.** The fiscal year shall begin on the 1st of January and terminate on the 31st of December.

#### Chapter IV.- Dissolution - Liquidation

**Art. 17.** In case of dissolution, the liquidation shall be carried out by one or several liquidators, who may not be shareholders and shall be nominated by the associates who shall determine their powers and compensations.

#### Chapter V.- General stipulations

**Art. 18.** All issues not referred to in these articles, shall be governed by the concerning legal regulations.

##### *Special dispositions*

The first fiscal year shall begin on the date of the incorporation and terminate on the 31st of December 2006.

##### *Subscription and payment*

All the shares have been subscribed by the sole shareholder TAGGIA XCIII - CONSULTADORIA E PARTICIPACOES, UNIPessoal LDA, prenamed.

All the shares have been fully paid-up by contribution in cash, so that the sum of twelve thousand five hundred Euros (12,500.- EUR) is at the free disposal of the Company, evidence of which has been given to the undersigned notary.

##### *Costs*

The amount, approximately at least, of costs, expenses, salaries or charges, in whatever form it may be, incurred or charged to the company as a result of its formation, is approximately valued at one thousand one hundred Euros.

##### *Decisions of the sole shareholder*

Immediately after the incorporation of the company, the aboved-named shareholder took the following resolutions:

1.- The registered office is established in L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faiënerie.

2.- Is appointed as managing director:

Mr Alain Heinz, companies' director, born in Forbach (France), on the 17th of May 1968, residing professionally at L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faiënerie.

3.- The company will be validly bound by the sole signature of the managing director.

##### *Statement*

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing mandatory, the present deed is worded in English followed by a French version; on the request of the same appearing mandatory and in case of divergence between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing mandatory, acting as said before, known to the notary, by surname, Christian name, civil status and residence, the said person appearing signed together with Us, the notary, the present deed.

#### **Suit la version française du texte qui précède:**

L'an deux mille six, le vingt-quatre novembre.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

A comparu:

La société TAGGIA XCIII - CONSULTADORIA E PARTICIPACOES, UNIPessoal LDA, avec siège social à Edificio Marina Club, no 73, 1st floor, room 105, 9000-533, Funchal, Madeira, Portugal, inscrite au «Commercial Register of the Free Trade Zone of Madeira» sous le numéro 07359,

ici représentée par Monsieur Laurent Kind, employé privé, demeurant professionnellement à L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faiënerie, en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée.

La prédite procuration, signée ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Laquelle comparante, représentée comme dit ci-avant, requière le notaire instrumentant de dresser l'acte constitutif d'une société à responsabilité limitée comme suit:

#### **Titre I<sup>er</sup>.- Objet - Raison sociale - Durée**

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé par la présente entre le propriétaire actuel des parts ci-après créées et tous ceux qui pourront le devenir dans la suite, une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois y relatives, ainsi que par les présents statuts.

**Art. 2.** La société a pour objet toutes prises de participations, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres entreprises luxembourgeoises ou étrangères, la gestion ainsi que la mise en valeur de ces participations.

La société pourra employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et valeurs mobilières de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option, d'achat, de négociation et de toute autre manière, tous titres et droits et les aliéner par vente, échange ou encore autrement; la société pourra octroyer aux entreprises auxquelles elle s'intéresse, tous concours, prêts, avances ou garanties.

La société peut effectuer toutes opérations immobilières et mobilières. La société peut acquérir, vendre et gérer tous immeubles de quelque nature et dans quelque pays ou endroit que ce soit.

La société peut également s'engager dans toutes opérations immobilières et effectuer toutes opérations se rapportant directement ou indirectement à la gestion et à la propriété d'immeubles.

La société pourra encore effectuer toutes opérations commerciales, industrielles et financières susceptibles de favoriser l'accomplissement des activités décrites ci-dessus.

**Art. 3.** La durée de la société est illimitée.

**Art. 4.** La société prend la dénomination de BARDOT PROPERTIES, S.à r.l.

**Art. 5.** Le siège social est établi à Luxembourg.

La société peut ouvrir des succursales dans d'autres pays.

Le siège pourra être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg par simple décision des associés.

### **Titre II.- Capital social - Parts sociales**

**Art. 6.** Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR), représenté par cinq cents (500) parts sociales de vingt-cinq euros (25,- EUR) chacune.

Lorsque, et aussi longtemps qu'un associé réunit toutes les parts sociales entre ses seules mains, la société est une société unipersonnelle au sens de l'article 179 (2) de la loi modifiée sur les sociétés commerciales; dans cette éventualité, les articles 200-1 et 200-2, entre autres, de la même loi sont d'application, c'est-à-dire chaque décision de l'associé unique ainsi que chaque contrat entre celui-ci et la société doivent être établis par écrit et les clauses concernant les assemblées générales des associés ne sont pas applicables.

La société peut acquérir ses propres parts à condition qu'elles soient annulées et le capital réduit proportionnellement.

**Art. 7.** Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

Elles ne peuvent être cédées entre vifs ou pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'accord unanime de tous les associés.

En cas de cession à un non-associé, les associés restants ont un droit de préemption.

Ils doivent l'exercer endéans les 30 jours à partir de la date du refus de cession à un non-associé.

En cas d'exercice de ce droit de préemption, la valeur de rachat des parts est calculée conformément aux dispositions des alinéas 6 et 7 de l'article 189 de la loi sur les sociétés commerciales.

**Art. 8.** Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés ne mettent pas fin à la société.

**Art. 9.** Les créanciers, ayants-droit ou héritiers d'un associé ne pourront pour quelque motif que ce soit, faire apposer des scellés sur les biens et documents de la société, ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration; pour faire valoir leurs droits, ils devront se tenir aux valeurs constatées dans les derniers bilan et inventaire de la société.

### **Titre III.- Administration et gérance**

**Art. 10.** La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés et révocables à tout moment par l'assemblée générale qui fixe leurs pouvoirs et leurs rémunérations.

**Art. 11.** Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartient; chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède.

Chaque associé peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.

**Art. 12.** Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par les associés représentant plus de la moitié du capital social.

Toutefois, les décisions ayant pour objet une modification des statuts ne pourront être prises qu'à la majorité des associés représentant les trois quarts du capital social.

**Art. 13.** Lorsque la société ne comporte qu'un seul associé, les pouvoirs attribués par la loi ou les statuts à l'assemblée générale sont exercés par l'associé unique.

Les décisions prises par l'associé unique, en vertu de ces pouvoirs, sont inscrites sur un procès-verbal ou établies par écrit.

De même, les contrats conclus entre l'associé unique et la société représentée par lui sont inscrits sur un procès-verbal ou établies par écrit.

Cette disposition n'est pas applicable aux opérations courantes conclues dans des conditions normales.

**Art. 14.** Le ou les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la société; simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

**Art. 15.** Une partie du bénéfice disponible pourra être attribuée à titre de gratification aux gérants par décision des associés.

**Art. 16.** L'année sociale commence le 1<sup>er</sup> janvier et finit le 31 décembre.

### **Titre IV.- Dissolution - Liquidation**

**Art. 17.** Lors de la dissolution de la société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés, qui en fixeront les pouvoirs et émoluments.

### **Titre V.- Dispositions générales**

**Art. 18.** Pour tout ce qui n'est pas prévu dans les présents statuts, les associés s'en réfèrent aux dispositions légales.

117973

*Disposition transitoire*

Par dérogation, le premier exercice commence aujourd'hui et finira le 31 décembre 2006.

*Souscription et libération*

Toutes les parts sociales ont été souscrites par l'associée unique TAGGIA XCIII - CONSULTADORIA E PARTICIPACOES, UNIPESOAL LDA, prédésignée.

Toutes les parts ont été intégralement libérées par apport en numéraire, de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) se trouve dès maintenant à la disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentaire.

*Frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution s'élève à environ mille cent euros.

*Décisions de l'associée unique*

Immédiatement après la constitution de la société, l'associée unique a pris les résolutions suivantes:

- 1.- Le siège social est établi à L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.
- 2.- Est désigné comme gérant de la société:

Monsieur Alain Heinz, administrateur de sociétés, né à Forbach (France), le 17 mai 1968, demeurant professionnellement à L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

- 3.- La société est valablement engagée par la signature individuelle du gérant.

*Constatation*

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête du mandataire, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française; à la requête du même mandataire et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire, ès-qualités qu'il agit, connu du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: L. Kind, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 28 novembre 2006, vol. 539, fol. 87, case 6. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 30 novembre 2006.

J. Seckler.

(130809.3/231/234) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> décembre 2006.

**EPP BASTILLE (LUX), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R. C. Luxembourg B 101.320.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 24 novembre 2006, réf. LSO-BW06702, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 novembre 2006.

Pour EPP BASTILLE (LUX), S.à r.l.

LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A.

Signature

(130075.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2006.

**HOLDING SIX S.A.H., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Bertrange.

R. C. Luxembourg B 98.680.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 29 novembre 2006, réf. LSO-BW07805, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 novembre 2006.

Signature.

(130139.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2006.

117974

**EUROPEAN ESTIMATE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R. C. Luxembourg B 100.168.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 26 novembre 2006, réf. LSO-BW06735, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 novembre 2006.

Pour EUROPEAN ESTIMATE S.A.

LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A.

Signature

(130076.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2006.

---

**EPP BOIS CHALAND (LUX), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.394,68.**

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R. C. Luxembourg B 65.865.

Le bilan au 30 novembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 24 novembre 2006, réf. LSO-BW06739, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 novembre 2006.

Pour EPP BOIS CHALAND (LUX), S.à r.l.

LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A.

Signature

(130077.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2006.

---

**ITECH PROFESSIONALS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R. C. Luxembourg B 60.349.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 26 novembre 2006, réf. LSO-BW06738, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 novembre 2006.

Pour ITECH PROFESSIONALS S.A.

LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A.

Signature

(130079.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2006.

---

**FIDESSA ASSET MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1258 Luxembourg, 16, rue Jean-Pierre Brasseur.

R. C. Luxembourg B 74.611.

L'Assemblée Générale des Actionnaires du 29 août 2006 a décidé de renommer les administrateurs suivants pour une période venant à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2007:

Mr John Dercksen, administrateur et président du conseil d'administration, demeurant professionnellement au 16, rue Jean-Pierre Brasseur, L-1258 Luxembourg;

Mr Frank Bergman, administrateur, demeurant professionnellement au 16, rue Jean-Pierre Brasseur, L-1258 Luxembourg;

Mr Theo Van Den Berghe, demeurant professionnellement au 16, rue Jean-Pierre Brasseur, L-1258 Luxembourg;

Mr Herman Christiaan Lodewijk Marie Swagemakers, demeurant au 14, Gangboord, 4902 CA Oosterhout, Pays-Bas;

Mr Cornelius Josephus Maria Borst, demeurant au 20, Boksheide, 5521 PM Eersel, Pays-Bas.

J. Dercksen

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 29 novembre 2006, réf. LSO-BW07842. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(130120.4//19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2006.

---

117975

**LONGUEVILLE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.  
R. C. Luxembourg B 87.200.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 24 novembre 2006, réf. LSO-BW06710, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 novembre 2006.

Pour LONGUEVILLE S.A.

LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A.

Signature

(130080.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2006.

**B-CUBE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte-Croix.  
R. C. Luxembourg B 94.109.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 24 novembre 2006, réf. LSO-BW06707, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 novembre 2006.

Pour B-CUBE, S.à r.l.

LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A.

Signature

(130081.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2006.

**EPP BASTILLE HOLDINGS (LUX), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.  
R. C. Luxembourg B 101.823.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 24 novembre 2006, réf. LSO-BW06721, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 novembre 2006.

Pour EPP BASTILLE HOLDINGS (LUX), S.à r.l.

LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A.

Signature

(130082.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2006.

**J.COM, A.s.b.l., Association sans but lucratif.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 205, route d'Esch.  
R. C. Luxembourg F 1.259.

*Assemblée Générale Extraordinaire de l'Association sans but lucratif tenue le 13 novembre 2006 au siège social*

L'assemblée a décidé à l'unanimité:

1. De modifier l'article 1<sup>er</sup> des Statuts de l'association sans but lucratif.

L'article 1<sup>er</sup> prend la détermination suivante:

L'association prend la dénomination de J. COM A.s.b.l. dénommée ci-après l'Association.

Son siège est établi au 205, route d'Esch, L-1471 Luxembourg.

Il pourra être transféré dans toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg par simple décision du Conseil d'Administration.

L'Association est créée pour une durée illimitée.

Le conseil d'administration

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 23 novembre 2006, réf. LSO-BW06600. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(130121.3//19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2006.

117976

**MILLS CORPORATION (FINANCE), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2146 Luxembourg, 74, rue de Merl.  
R. C. Luxembourg B 93.930.

*Résolutions du seul associé du 6 juin 2006*

Le soussigné, seul associé de MILLS CORPORATION (FINANCE), S.à r.l., société à responsabilité limitée, une société constituée sous les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 74, rue de Merl, L-2146 Luxembourg, a décidé:

1. d'accepter la démission de M. James Dausch comme gérant de catégorie A
2. de nommer Mme Jean Marie Lohse Garvin en tant que nouveau gérant de la catégorie A avec effet au 6 juin 2006;
3. d'accorder pouvoir de signature par le compte bancaire avec ING LUXEMBOURG, 52, route d'Esch, L-2965 Luxembourg à M. Ian Stuart MacLaughlin.

MILLS GLOBAL II L.L.C.

Propriétaire de 124 actions

Par THE MILLS PARTNERSHIP

Gérant

Par THE MILLS CORPORATION

Seul partenaire général

Par M. J. Morrow

Executive Vice President

*Resolutions of the sole associate June 6, 2006*

The undersigned, being the sole associate of MILLS CORPORATION (FINANCE), S.à r.l., société à responsabilité limitée, a company existing and organised under the laws of the Grand-Duchy of Luxembourg, having its registered office at 74, rue de Merl, L-2146 Luxembourg, have decided:

1. to dismiss and give discharge to James Francis Dausch as category A manger;
2. to appoint Jean Marie Lohse Garvin as the new category A manager effective as per June 6, 2006;
3. to grant signature power in the company's bank account with ING LUXEMBOURG, 52, route d'Esch, L-2965 Luxembourg to Ian Stuart MacLaughlin.

MILLS GLOBAL II L.L.C.

Owner of 124 shares

By THE MILLS LIMITED PARTNERSHIP

Manager

By THE MILLS CORPORATION

Sole general partner

By M. J. Morrow

Executive Vice President

Enregistré à Luxembourg, le 27 juin 2006, réf. LSO-BR08174. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(130125.3//40) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2006.

**WACKER INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,**

**Share capital: EUR 23,300.00.**

Registered office: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R. C. Luxembourg B 115.243.

In the year two thousand and six, on the tenth day of the month of November.

Before Us, Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg).

There appeared:

WALTON QUALIFIED RBM INVESTORS V, L.L.C., a limited liability company established and organised under the laws of the State of Delaware (United States of America), having its registered office at C/O THE CORPORATION TRUST COMPANY, 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle County, Delaware 19801 (United States of America), registered with the Secretary of State of the State of Delaware under number 4129368;

hereby represented by Hida Ozveren, attorney, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given in Chicago (United States of America) on 8 November 2006.

I. The said proxy shall be annexed to the present deed for the purpose of registration.

II. The appearing party declares that it is the sole shareholder of WACKER INVESTMENTS, S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with registered office at 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg), incorporated by a deed of Maître Blanche Moutrier, notary residing in Esch-sur-Alzette (Grand Duchy of Luxembourg) of 30 March 2006, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 1125 of 9 June 2006 (the «Company»). The Company's Articles of Incorporation have never been amended.

III. The appearing party, duly represented, having recognised to be fully informed of the resolutions to be taken on the basis of the following agenda:



117977

*Agenda:*

1. To increase the Company's share capital by an amount of twenty thousand thirty-eight euro (EUR 20,038.-) so as to raise it from its current amount of twenty-three thousand three hundred euro (EUR 23,300.-) represented by five hundred (500) shares, with a nominal value of forty-six euro and sixty cents (EUR 46.60) each, to forty-three thousand three hundred thirty-eight euro (EUR 43,338.-) represented by nine hundred thirty (930) shares with a nominal value of forty-six euro and sixty cents (EUR 46.60) each.

2. To issue four hundred thirty (430) new shares so as to raise the number of shares from five hundred (500) shares to nine hundred thirty (930) shares with a nominal value of forty-six euro and sixty cents (EUR 46.60) each, having the same rights and privileges as those attached to the existing shares.

3. To accept the subscription of four hundred thirty (430) shares with a nominal value of forty-six euro and sixty cents (EUR 46.60) each by WALTON QUALIFIED RBM INVESTORS V, L.L.C., prenamed (the «Subscriber») by a contribution in cash.

4. To allocate four hundred thirty (430) shares with a nominal value of forty-six euro and sixty cents (EUR 46.60) each to the Subscriber, in consideration for its contribution in cash.

5. To amend article 5 of the Company's Articles of Incorporation so as to reflect the resolutions to be adopted under items 1 to 4.

6. Miscellaneous.

has requested the undersigned notary to document the following resolutions:

*First resolution*

The sole shareholder resolves to increase the Company's share capital by an amount of twenty thousand thirty-eight euro (EUR 20,038.-) so as to raise it from its current amount of twenty-three thousand three hundred euro (EUR 23,300.-) represented by five hundred (500) shares, with a nominal value of forty-six euro and sixty cents (EUR 46.60) each, to forty-three thousand three hundred thirty-eight euro (EUR 43,338.-) represented by nine hundred thirty (930) shares with a nominal value of forty-six euro and sixty cents (EUR 46.60) each.

*Second resolution*

The sole shareholder resolves to issue four hundred thirty (430) new shares so as to raise the number of shares from five hundred (500) shares to nine hundred thirty (930) shares with a nominal value of forty-six euro and sixty cents (EUR 46.60) each, having the same rights and privileges as those attached to the existing shares, and to accept the following subscription:

*Subscription/Payment*

Thereupon, now appears Hida Ozveren, prenamed, acting in her capacity as duly authorized agent and attorney in fact of the Subscriber, prenamed, by virtue of a proxy given in Chicago (United States of America) on 8 November 2006.

The person appearing declared to subscribe in the name and on behalf of the Subscriber, prenamed, to four hundred thirty (430) new shares of the Company with a nominal value of forty-six euro and sixty cents (EUR 46.60) each and to make payment in full for all such new shares, by a contribution in cash.

The person appearing declared and all the participants to the extraordinary general meeting recognise that the newly issued shares have been entirely paid up in cash and that the Company has at its disposal the total amount of twenty thousand thirty-eight euro (EUR 20,038.-), proof of which is given to the undersigned notary who expressly records this statement.

*Third resolution*

As a result of the above resolutions, the sole shareholder resolves to amend article 5 of the Company's Articles of Incorporation, which shall forthwith read as follows:

«**Art. 5.** The share capital of the Company is set at forty-three thousand three hundred thirty-eight euro (EUR 43,338.-) represented by nine hundred thirty (930) shares with a nominal value of forty-six euro and sixty cents (EUR 46.60) each, all fully subscribed and entirely paid up.

In addition to the corporate capital, there may be set up a premium account into which any premium paid on any share in addition to its par value is transferred. The amount of the premium account may be used to provide for the payment of any shares which the Company may redeem from its shareholders, to offset any net realised losses, to make distributions to the shareholders or to allocate funds to the legal reserve.»

*Expenses*

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever, which fall to be paid by the Company as a result of this document are estimated at approximately 1,500.- Euros.

*Declaration*

The undersigned notary who knows English, states herewith that on request of the above appearing person's proxy holder the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same person's proxy holder and in case of any differences between the English and the French text, the English text will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the date named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing person's proxy holder, who is known to the notary by its surname, first name, civil status and residence, the said person signed together with Us, the notary, this original deed.

### Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille six, le dix novembre.

Par-devant Nous, Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

A comparu:

WALTON QUALIFIED RBM INVESTORS V, L.L.C., une société établie et organisée sous les lois du Delaware (Etats-Unis d'Amérique) ayant son siège social à C/O THE CORPORATION TRUST COMPANY, 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle County, Delaware 19801 (Etats-Unis d'Amérique), enregistrée auprès du Secrétaire d'Etat de l'Etat du Delaware sous le numéro 4129368;

ici représentée par Hida Ozveren, avocat, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Chicago (Etats-Unis d'Amérique) le 8 novembre 2006.

I. Ladite procuration restera annexée au présent acte pour être soumise aux fins d'enregistrement.

II. Le comparant déclare qu'il est l'associé unique de WACKER INVESTMENTS, S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social à 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), constituée par un acte de Maître Blanche Moutrier, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette (Grand-Duché de Luxembourg) en date du 30 mars 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 1125 du 9 juin 2006 (la «Société»). Les statuts de la Société n'ont jamais été modifiés.

III. Le comparant, dûment représenté, reconnaît être entièrement informé des résolutions à prendre sur base de l'ordre du jour suivant:

#### *Ordre du jour:*

1. Augmentation du capital social de la Société de vingt mille trente-huit euros (EUR 20.038.-) pour le porter de son montant actuel de vingt-trois mille trois cents euros (EUR 23.300.-) représenté par cinq cents (500) parts sociales ayant une valeur nominale de quarante-six euros et soixante cents (EUR 46,60) chacune, à quarante-trois mille trois cent trente-huit euros (EUR 43.338.-) représenté par neuf cent trente (930) parts sociales ayant une valeur nominale de quarante-six euros et soixante cents (EUR 46,60) chacune.

2. Emission de quatre cent trente (430) nouvelles parts sociales afin d'augmenter le nombre de parts sociales de cinq cents (500) parts sociales à neuf cent trente (930) parts sociales ayant une valeur nominale de quarante-six euros et soixante cents (EUR 46,60) chacune et ayant les mêmes droits et privilèges que les parts sociales existantes.

3. Acceptation de la souscription de quatre cent trente (430) nouvelles parts sociales ayant une valeur nominale de quarante-six euros et soixante cents (EUR 46,60) chacune par WALTON QUALIFIED RBM INVESTORS V, L.L.C., susmentionné, agissant en sa qualité de souscripteur (le «Souscripteur»), par un apport en numéraire.

4. Attribution de quatre cent trente (430) nouvelles parts sociales ayant une valeur nominale de quarante-six euros et soixante cents (EUR 46,60) chacune au Souscripteur, en contrepartie de ses apports en numéraire.

5. Modification de l'article 5 des statuts de la Société, afin de refléter les résolutions devant être adoptées sous les points 1 à 4.

6. Divers.

a requis le notaire soussigné de documenter les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

L'associé unique décide d'augmenter le capital social de la Société de vingt mille trente-huit euros (EUR 20.038.-) pour le porter de son montant actuel de vingt-trois mille trois cents euros (EUR 23.300.-) représenté par cinq cents (500) parts sociales ayant une valeur nominale de quarante-six euros et soixante cents (EUR 46,60) chacune, à quarante-trois mille trois cent trente-huit euros (EUR 43.338.-) représenté par neuf cent trente (930) parts sociales ayant une valeur nominale de quarante-six euros et soixante cents (EUR 46,60) chacune.

#### *Deuxième résolution*

L'associé unique décide d'émettre quatre cent trente (430) nouvelles parts sociales afin d'augmenter le nombre de parts sociales de cinq cents (500) parts sociales à neuf cent trente (930) parts sociales ayant une valeur nominale de quarante-six euros et soixante cents (EUR 46,60) chacune et ayant les mêmes droits et privilèges que les parts sociales existantes et d'accepter la souscription suivante:

#### *Souscription/Paiement*

Ensuite, a comparu Hida Ozveren, susmentionnée, agissant en sa qualité de mandataire dûment autorisé du Souscripteur, susmentionné, en vertu d'une procuration donnée à Chicago (Etats-Unis d'Amérique) le 8 novembre 2006.

Le comparant déclare souscrire, au nom et pour le compte du Souscripteur susmentionné, à quatre cent trente (430) nouvelles parts sociales de la Société, avec une valeur nominale de quarante-six euros et soixante cents (EUR 46,60) chacune et de libérer intégralement ces nouvelles parts sociales par apport en numéraire.

Le comparant déclare et toutes les personnes présentes à cette assemblée générale extraordinaire reconnaissent que les parts sociales nouvellement émises ont été libérées entièrement en espèces et que la somme totale de vingt mille trente-huit euros (EUR 20.038.-) se trouve à la libre disposition de la Société, ce dont il a été justifié au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

#### *Troisième résolution*

L'associé unique décide de modifier l'article 5 des statuts de la Société, qui aura dorénavant la teneur suivante:

«**Art. 5.** Le capital social émis de la Société est fixé à quarante-trois mille trois cent trente-huit euros (EUR 43.338) divisé en neuf cent trente (930) parts sociales ayant une valeur nominale de quarante-six euros et soixante cents (EUR 46,60) chacune, toutes les parts sociales étant entièrement libérées.

En plus du capital social, un compte de prime d'émission peut être établi auquel toutes les primes payées sur une part sociale en plus de la valeur nominale seront transférées. L'avoir de ce compte de primes peut être utilisé pour effectuer le remboursement en cas de rachat des parts sociales des actionnaires par la Société, pour compenser des pertes nettes réalisées, pour effectuer des distributions aux actionnaires, ou pour être affecté à la réserve légale.»

*Evaluation des frais*

Les frais, dépenses, honoraires et charges de toute nature incombant à la Société en raison du présent acte sont évalués à 1.500,- Euros.

*Déclaration*

Le notaire instrumentaire qui connaît la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande du mandataire du comparants ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et qu'à la demande du mandataire du même comparant, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise primera.

Dont acte, le présent acte notarié a été rédigé au Luxembourg, à la date mentionné au début du présent document. Lecture du présent acte fait et interprétation donnée au mandataire du comparant, connu du notaire instrumentaire par son nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: H. Ozveren, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 15 novembre 2006, vol. 30CS, fol. 34, case 7. – Reçu 200,38 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme à l'original, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 novembre 2006.

J. Elvinger.

(130745.3/211/168) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> décembre 2006.

**WACKER INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 23.300,00.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R. C. Luxembourg B 115.243.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 44877 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> décembre 2006.

J. Elvinger.

(130747.3/211/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> décembre 2006.

**HubertTech, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5339 Moutfort, 4, rue de Contern.

R. C. Luxembourg B 121.840.

**STATUTS**

L'an deux mille six, le vingt octobre.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

A comparu:

Monsieur Claude Hubert, informaticien, demeurant à L-5339 Moutfort, 4, rue de Contern, ici représenté par Madame Joëlle Choucroun, avocat, demeurant professionnellement à L-1643 Luxembourg, 8, rue de la Grève, en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée.

Laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par la mandataire et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Lequel comparant, représenté comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentant de documenter comme suit les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'il constitue par la présente.

**Titre I<sup>er</sup>.- Objet - Raison sociale - Durée**

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé par la présente entre les propriétaires actuels des parts ci-après créées et tous ceux qui pourront le devenir dans la suite, une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois y relatives, ainsi que par les présents statuts.

**Art. 2.** La société prend la dénomination de HubertTech.

**Art. 3.** La société a pour objet principal:

- de vendre des licences, produits, et services de consultation en rapport avec la technologie du système de cryptage Hubert Encryption System (HES);
- de vendre des produits et services dans le domaine des technologies informatiques;
- de vendre des produits et services dans le domaine des homes cinémas;
- de créer ou d'acquérir de nouvelles technologies, particulièrement celles liées à la protection de l'environnement, à l'amélioration des conditions de vie et/ou à l'amélioration des conditions de travail;
- de vendre des produits et services liés aux nouvelles technologies développées ou acquises par la société.

La société pourra effectuer toute autre opération en relation ou dans l'intérêt de ce qui précède telle que l'analyse, la recherche, la création, le design, le développement, l'installation, la formation, la consultation, et/ou la gestion de données, de logiciels, d'équipements informatique (PDAs, ordinateurs, réseau, communications, etc.), d'équipements de support (alimentation, éclairage, refroidissement, etc.) ainsi que d'équipements, procédures et/ou logiciels d'analyses, de mesures, d'ergonomie, de traitements, de communications et réseaux (systèmes câblés et sans fils), de gestion de ressources (électricité, eau, gaz, etc.), de gestion de données, de stockage de données, systèmes multimédias (systèmes de communications audiovisuels, home cinémas, etc.) et de sécurité (systèmes de cryptage, systèmes de communications sécurisés, systèmes de stockage des données sécurisés, etc.), ou toute autre activité ou service qui pourrait être relié, d'une façon ou d'une autre, aux technologies informatiques ou aux nouvelles technologies.

En plus des activités ci-dessus, la société pourra offrir à ces clients un personnel qualifié (ingénieurs, informaticiens, techniciens, managers, etc.) en consultation, que ce soit individus ou sociétés, et ce aussi bien à courte durée qu'à longue durée (suivant la durée des projets sur lesquels ils participeront), ainsi que d'assister ses clients à trouver du personnel qualifié.

Dans le cadre de son activité, la société pourra accorder hypothèque, emprunter avec ou sans garantie ou se porter caution pour d'autres personnes morales et physiques, sous réserve des dispositions légales afférentes.

La société peut également procéder à toutes opérations immobilières, mobilières, commerciales, industrielles et financières, nécessaires et utiles pour la réalisation de l'objet social.

**Art. 4.** La durée de la société est illimitée.

**Art. 5.** Le siège social est établi à Moutfort.

Il peut être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg en vertu d'une décision des associés.

### **Titre II.- Capital social - Parts sociales**

**Art. 6.** Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR), représenté par cent (100) parts sociales de cent vingt-cinq euros (125,- EUR) chacune.

Les parts sociales ont été souscrites par l'associé unique Monsieur Claude Hubert, informaticien, demeurant à L-5339 Moutfort, 4, rue de Contern.

Le capital social pourra, à tout moment, être augmenté ou diminué dans les conditions prévues par l'article 199 de la loi concernant les sociétés commerciales.

**Art. 7.** Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

Elles ne peuvent être cédées entre vifs ou pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'accord unanime de tous les associés.

En cas de cession à un non-associé, les associés restants ont un droit de préemption. Ils doivent l'exercer dans les 30 jours à partir de la date du refus de cession à un non-associé. En cas d'exercice de ce droit de préemption, la valeur de rachat des parts est calculée conformément aux dispositions des alinéas 6 et 7 de l'article 189 de la loi sur les sociétés commerciales.

**Art. 8.** Chacun des associés aura la faculté de dénoncer sa participation moyennant préavis de six mois à donner par lettre recommandée à ses co-associés.

**Art. 9.** Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés ne mettent pas fin à la société.

Les créanciers, ayants droit ou héritiers d'un associé ne pourront pour quelque motif que ce soit, faire apposer des scellés sur les biens et documents de la société, ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration; pour faire valoir leurs droits, ils devront se tenir aux valeurs constatées dans les derniers bilans et inventaire de la société.

### **Titre III.- Administration et Gérance**

**Art. 10.** La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés et révocables à tout moment par l'assemblée générale qui fixe leurs pouvoirs et leurs rémunérations.

**Art. 11.** Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartiennent. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède et peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.

**Art. 12.** Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles sont adoptées par les associés représentant plus de la moitié du capital social.

Les décisions collectives ayant pour objet une modification aux statuts doivent réunir la majorité des associés représentant les trois quarts (3/4) du capital social.

**Art. 13.** Lorsque la société ne comporte qu'un seul associé, les pouvoirs attribués par la loi ou les statuts à l'assemblée générale sont exercés par l'associé unique.

Les décisions prises par l'associé unique, en vertu de ces pouvoirs, sont inscrites sur un procès-verbal ou établies par écrit.

De même, les contrats conclus entre l'associé unique et la société représentée par lui sont inscrits sur un procès-verbal ou établies par écrit.

Cette disposition n'est pas applicable aux opérations courantes conclues dans des conditions normales.

**Art. 14.** Le ou les gérants ne contractent, en raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la société; simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

**Art. 15.** Chaque année, le trente et un décembre, les comptes sont arrêtés et le ou les gérants dressent un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la société.

**Art. 16.** Tout associé peut prendre au siège social de la société communication de l'inventaire et du bilan.

**Art. 17.** Les produits de la société constatés dans l'inventaire annuel, déduction faite des frais généraux, amortissements et charges, constituent le bénéfice net.

Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent pour la constitution du fonds de réserve légale jusqu'à ce que celui-ci ait atteint dix pour cent du capital social.

Une partie du bénéfice disponible pourra être attribuée à titre de gratification aux gérants par décision des associés.

**Art. 18.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre.

#### **Titre IV.- Dissolution - Liquidation**

**Art. 19.** Lors de la dissolution de la société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui en fixeront les pouvoirs et les émoluments.

#### **Titre V.- Dispositions générales**

**Art. 20.** Pour tout ce qui n'est pas prévu dans les présents statuts, les associés se réfèrent aux dispositions légales.

##### *Disposition transitoire*

Par dérogation, le premier exercice commence aujourd'hui et finira le 31 décembre 2006.

##### *Libération des parts sociales*

Toutes les parts sociales ont été libérées intégralement en numéraire de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) se trouve dès-à-présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

##### *Frais*

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge, en raison de sa constitution, à environ huit cents euros.

##### *Résolutions prises par l'associé unique*

Et aussitôt l'associé unique, représenté comme dit ci-avant, représentant l'intégralité du capital social a pris les résolutions suivantes:

- 1.- Le siège social est établi à L-5339 Moutfort, 4, rue de Contern.
- 2.- Monsieur Claude Hubert, informaticien, né à Nouzilly, (France), le 11 septembre 1963, demeurant à L-5339 Moutfort, 4, rue de Contern, est nommé gérant de la société pour une durée indéterminée.
- 3.- La société est valablement engagée en toutes circonstances par la signature individuelle du gérant.

##### *Déclaration*

Le notaire instrumentant a rendu attentif le comparant au fait qu'avant toute activité commerciale de la société présentement fondée, celle-ci doit être en possession d'une autorisation de commerce en bonne et due forme en relation avec l'objet social, ce qui est expressément reconnu par le comparant.

Dont acte, fait et passé à Junglinster, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire, ès qualités qu'elle agit, connue du notaire par ses nom, prénom usuel, état et demeure, elle a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: J. Choucroun, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 30 octobre 2006, vol. 539, fol. 48, case 1. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 22 novembre 2006.

J. Seckler.

(130729.3/231/133) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> décembre 2006.

#### **YOU CONSULTING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Bertrange.

R. C. Luxembourg B 106.051.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 29 novembre 2006, réf. LSO-BW07813, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 novembre 2006.

Signature.

(130137.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2006.

117982

**PAOLA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1528 Luxembourg, 8, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 116.460.

—  
DISSOLUTION

L'an deux mille six, le dix novembre.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

A comparu:

La société BAYSIDE INVESTMENT GROUP L.L.C., établie et ayant son siège social à 7454 Lancaster Pike, #402, Hockessin, Delaware 19707 (Etats-Unis d'Amérique), immatriculée sous le numéro 050982941-4070714,

ici dûment représentée par Monsieur Alain Thill, employé privé, demeurant à L-6410 Echternach, 11, Impasse Alferweiher,

en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée, laquelle, après avoir été signée ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Laquelle comparante, agissant ès-dites qualités, a requis le notaire instrumentant de documenter ainsi qu'il suit ses déclarations et constatations:

I.- Que la société anonyme PAOLA S.A., ayant son siège social à L-1528 Luxembourg, 8, boulevard de la Foire, R.C.S. Luxembourg section B numéro 116460, a été constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 28 avril 2006, publié au Mémorial C numéro 1416 du 22 juillet 2006.

II.- Que le capital social de la société anonyme PAOLA S.A., prédésignée, s'élève actuellement à trente et un mille euro (31.000,- EUR), représenté par cent (100) actions de trois cent dix cents euro (310,- EUR) chacune, entièrement libérées.

III.- Que la comparante est devenue propriétaire de toutes les actions de la susdite société anonyme PAOLA S.A.

IV.- Qu'en tant qu'actionnaire unique la comparante déclare expressément procéder à la dissolution de la susdite société anonyme PAOLA S.A.

V.- Que la comparante déclare en outre que le passif a été apuré et que la liquidation de la société est achevée sans préjudice du fait qu'elle répond personnellement de tous les engagements sociaux.

VI.- Qu'il a été procédé à l'annulation des actions de la société dissoute.

VII.- Que décharge pleine et entière est accordée à tous les administrateurs et au commissaire de la société dissoute pour l'exécution de leurs mandats.

VIII.- Que les livres et documents de la société dissoute seront conservés pendant cinq ans à l'ancien siège de la société.

*Frais*

Tous les frais et honoraires résultant du présent acte, évalués à six cent cinquante euros, sont à charge de la société dissoute.

Dont acte, fait et passé à Junglinster, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la personne comparante, connue du notaire par nom, prénom, état et demeure, elle a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: A. Thill, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 21 novembre 2006, vol. 539, fol. 76, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 27 novembre 2006.

J. Seckler.

(130544.3/231/45) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> décembre 2006.

**RODACUCOS PROPERTY INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Registered office: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R. C. Luxembourg B 63.306.

—  
DISSOLUTION

In the year two thousand and six, on the thirty-first of October.

Before Maître Jean Seckler, notary residing at Junglinster (Grand-Duchy of Luxembourg), undersigned.

Appeared:

The company EIKLAND AS, registered in the Register of Business Enterprises under number 946 633 623, with its registered office in N-0277 Oslo, Karenslyst Allé 8 B (Norway),

here represented by Mr. Paul Marx, docteur en droit, residing professionally at L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, by virtue of a proxy given under private seal.

Such proxy having been signed ne varietur by the notary and the proxy-holder, will remain attached to the present deed in order to be recorded with it.

Such appearing party, acting in its capacity, declared and requested the notary to act:

I.- That the private limited company (société à responsabilité limitée) RODACUCOS PROPERTY INVESTMENTS, S.à r.l., R.C.S. Luxembourg section B number 63306, with registered office at L-1331 Luxembourg, 65, boulevard

Grande-Duchesse Charlotte, was incorporated by deed of Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, on February 17, 1998, published in the Mémorial C number 376 of May 25, 1998.

II.- That the capital of the company RODACUCOS PROPERTY INVESTMENTS, S.à r.l., pre-named, presently amounts to one hundred and twenty thousand Norwegian Korona (NOK 120,000.-), represented by one hundred (100) shares with a par value of one thousand and two hundred Norwegian Korona (NOK 1,200.-) each.

III.- That following several transfers of shares the appearing party is the sole shareholder of the pre-named company RODACUCOS PROPERTY INVESTMENTS, S.à r.l.

IV.- That the appearing party has decided to dissolve and to liquidate the company RODACUCOS PROPERTY INVESTMENTS, S.à r.l. which has discontinued all activities.

V.- That the appearing party declares that it has taken over all assets and all liabilities of the said company.

VI.- That it is witnessed that the appearing party is vested with all the assets of the dissolved company and that the appearing party shall guarantee the payment of all liabilities of the company even if unknown at present.

VII.- That the liquidation of the company RODACUCOS PROPERTY INVESTMENTS, S.à r.l. is completed and that the company is to be construed as definitely terminated.

VIII.- That full and entire discharge is granted to the manager for the performance of its mandate.

IX.- That the corporate documents shall be kept for the duration of five years at L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

#### Costs

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever, which shall be borne by the company as a result of the present deed, are estimated at approximately seven hundred and twenty-five Euro.

The share capital is valued at 14,399.71 EUR.

The undersigned notary who understands and speaks English and French states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up at Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxy-holder, known to the notary by his surname, Christian name, civil status and residence, the latter signed together with us, the notary, the present original deed.

#### Suit la traduction en langue française du texte qui précède:

L'an deux mille six, le trente et un octobre.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

#### A comparu:

La société EIKLAND AS, enregistrée auprès du «Register of Business Enterprises» sous le numéro 946 633 623, avec siège social à N-0277 Oslo, Karenslyst Allé 8 B (Norvège), représentée par Monsieur Paul Marx, docteur en droit, domicilié professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée.

Laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le notaire et le mandataire, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Laquelle comparante, ès-qualités qu'elle agit, a requis le notaire instrumentaire de documenter comme suit ses déclarations:

I.- Que la société à responsabilité limitée RODACUCOS PROPERTY INVESTMENTS, S.à r.l., R.C.S. Luxembourg section B numéro 63306, ayant son siège social à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été constituée suivant acte reçu par Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 17 février 1998, publié au Mémorial C numéro 376 du 25 mai 1998.

II.- Que le capital social de la société à responsabilité limitée RODACUCOS PROPERTY INVESTMENTS, S.à r.l., pré-désignée, s'élève actuellement à cent vingt mille Couronnes Norvégiennes (NOK 120.000.-), représenté par cent (100) parts sociales d'une valeur nominale de mille deux cents Couronnes Norvégiennes (NOK 1.200.-) chacune.

III.- Que suite à plusieurs cessions de parts sociales, la comparante est l'actionnaire unique de la prédite société RODACUCOS PROPERTY INVESTMENTS, S.à r.l.

IV.- Que la comparante a décidé de dissoudre et de liquider la société RODACUCOS PROPERTY INVESTMENTS, S.à r.l., qui a interrompu ses activités.

V.- Que la comparante déclare qu'elle a repris tous les éléments d'actif et de passif de ladite société.

VI.- Qu'il est attesté que la comparante est investie de tous les éléments actifs de la société dissoute et répondra personnellement de tout le passif de la société, même inconnu à ce jour.

VII.- Que la liquidation de la société RODACUCOS PROPERTY INVESTMENTS, S.à r.l. est achevée et que celle-ci est à considérer comme définitivement close.

VIII.- Que décharge pleine et entière est donnée au gérant pour l'exécution de son mandat.

IX.- Que les livres et documents de la société dissoute seront conservés pendant cinq ans à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

#### Frais

Tous les frais et honoraires incombant à la société à raison des présentes sont évalués à la somme de sept cent vingt-cinq Euros.

Le capital social est évalué à 14.399,71 EUR.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais et le français, constate par les présentes qu'à la requête de la personne comparante, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une traduction française, à la requête de la même personne et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire, connu du notaire par son nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: P. Marx, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 10 novembre 2006, vol. 539, fol. 66, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 27 novembre 2006.

J. Seckler.

(130538.3/231/93) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> décembre 2006.

---

**ILRES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1338 Luxembourg, 46, rue du Cimetière.

R. C. Luxembourg B 16.186.

*Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire du 16 juin 2006*

Les actionnaires de la société ILRES S.A., réunis en Assemblée Générale Ordinaire au siège social en date du 16 juin 2006, ont décidé de prendre les résolutions suivantes:

La démission de Monsieur C.A.M. Renne, auditeur, demeurant à NL-Aaalsmeer, Vuurdoornstraat, 5, Pays-Bas, de son mandat de commissaire aux comptes de la société est acceptée.

La société PricewaterhouseCoopers, S.à r.l., société à responsabilité limitée ayant son siège social à L-1471 Luxembourg, 400, route d'Esch, R.C.S. Luxembourg B 65.477 est nommée commissaire aux comptes de la société jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle de l'année 2007.

Le nouveau commissaire aux comptes déclare accepter son mandat.

La démission de Monsieur Jeroen Veldstra, administrateur de société, demeurant à Voorschoten, Pays-Bas, de son mandat d'administrateur de la société est acceptée.

Est nommée administrateur de la société jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle de l'année 2007, la société CENDRIS BSC Customer Contact BV, Van Swietenlaan 23, NL-9728NX Groningen, Pays-Bas.

L'administrateur nouvellement nommé déclare accepter son mandat.

Par ailleurs, le mandat de l'administrateur TNS NIPO BV, Grote Bickersstraat, 74, NL-1013 KS Amsterdam, Pays-Bas, est reconduit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle de l'année 2007.

L'administrateur dont le mandat est reconduit déclare accepter son nouveau mandat.

De même, le mandat de l'administrateur Louis Mevis, administrateur de société, demeurant à L-1711 Luxembourg, rue Bernard Haal, est reconduit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle de l'année 2007.

L'administrateur dont le mandat est reconduit déclare accepter son nouveau mandat.

Luxembourg, le 16 juin 2006.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2006, réf. LSO-BW02544. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(130654.3//31) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> décembre 2006.

---